MARDI 16 MAI 1916 — Journal quotidien — 63e année - n° 137 — Journal quotidien — MARDI 16 MAI 1916

Les abonnements pour Gand et pour les communes de l'agglomération gantoise sont reçus au bureau du journal

3 - Rue aux Tripes - 3

GAND

au prix de

4.50 francs par trimestre

Prix du numéro: 10 centimes.

Le Bien Public

Christus vincit. Christus regnat. Christus imperat. In hoc signo vinces

ANNONCES : 40 centimes la petite ligne. RÉCLAMES avant les Annonces : 1 franc la ligne. RÉCLAMES dans le corps du journal et AVIS FINANCIERS : 2 francs la ligne. RÉPARATIONS JUDICIAIRES : 2 francs la ligne.

ON TRAITE A FORFAIT POUR LES ANNONCES SOUVENT REPETEES

BUREAUX

OUVERTS DE 8 HEURES A MIDI

Pour les Annonces et Réclames de la Belgique, à l'exception des deux Flandres, ainsi que pour celles des pays étrangers, adresser à MM. J.-N. Lebègue et Cie, *Office de Publicité*, 36, rue Neuve, à Bruxelles.

BULLETIN DE L'EXTÉRIEUR

Les élections en Hollande.

On annonce que les comités électoraux du parti libéral et du parti démocratique progressiste hollandais viennent de décider de présenter — pour les prochaines élections législatives — une liste commune de candidats dans tous les districts électoraux en opposition aux candidats des partis de droite.

Lord Curzon ministre d'aviation

Rotterdam, 14 mai. — Le *Nieuwe Rotterdamsche Courant* annonce de Londres, que, d'après les bruits qui circulent, la nomination de Lord Curzon en qualité de ministre pour l'aviation, sera annoncée officiellement mardi.

L'exportation des chiens

Le gouvernement hollandais vient, par arrêté royal du 9 mai, de défendre l'exportation des chiens de toutes espèces, et ce à partir du jour de la promulgation.

La carte de lait en Angleterre

Le *Daily Mail* propose de suivre l'exemple de l'Allemagne et d'introduire la carte de lait en Angleterre, pour en restreindre la consommation et le réserver aux petits enfants.

En Irlande

On mande de Londres qu'un conseil des ministres extraordinaire, qui s'est tenu sous la présidence du roi, s'est occupé de la situation en Irlande. Il a été décidé de maintenir pour toute la durée de la guerre l'état de siège général, actuellement en vigueur, et la juridiction des conseils de guerre, dans tous les districts. Les garnisons actuelles seront renforcées, les districts qui étaient dépourvus de garnisons jusqu'à présent en recevront.

Dans le ministère allemand.

Une décision au sujet du successeur du secrétaire d'état M. Delbruck n'a pas encore été prise, d'après ce qu'on mande de Berlin. Les noms les plus différents sont cités dans les cercles informés, ainsi que dans les journaux berlinois. Provisoirement la question de la dictature du ravitaillement, c'est-à-dire la création, sous le contrôle direct du chancelier et constituée avec des pouvoirs exécutifs les plus étendus, d'un département des vivres fait encore l'objet de délibérations préliminaires.

Un traité roumano-grec

D'après ce que mande le *Pesti Uszag*, le *Kambana* a reçu de source absolument autorisée l'information que le représentant italien à Athènes a fait à son gouvernement des communications au sujet de la conclusion d'un nouveau traité roumano-grec, dont le point principal constitue la déclaration des deux états, qu'ils veulent maintenir à tout prix leur neutralité.

L'heure d'été au Danemark

Copenhague, 14 mai. — Le Reichstag a voté le projet de loi introduisant l'horaire d'été à partir du 14 mai à 11 heures du soir et jusqu'au 30 septembre.

La politique suédoise

Stockholm, 14 mai. — Les socialistes avaient déposé un projet à la Chambre en faveur d'une collaboration plus étroite entre le Gouvernement et le Parlement dans les questions de politique étrangère, en faveur également d'une limitation du principe des secrets militaires. La Première Chambre a repoussé le projet ; la seconde l'a adopté : par suite de cette divergence, le projet a été retiré.

Le socialisme en Suède

Le comité du parti social-démocratique suédois vient d'adopter une motion critiquant sévèrement l'attitude d'une fraction du parti, qui se dresse contre la majorité et veut se rallier aux décisions de la conférence de Zimmerwald.

La nouvelle fraction prend une attitude hostile contre le parti ; elle possède ses journaux et son comité.

Le comité central a ordonné à ses membres de cesser tout rapport avec les dissidents. A la suite de cette déclaration, Ströhm, le secrétaire du parti, Vennerström et Mausson, tous trois membres du Riksdag, ont donné leur démission. Gustav Möller a été nommé secrétaire du parti.

Le comité a déclaré également que les socialistes suédois présents à la conférence Zimmerwald n'avaient reçu aucun mandat officiel du parti socialiste.

La disette de papier en Russie

Le *Russkoje Slowo* annonce que les fabricants de papier finlandais ont décidé, en raison de l'augmentation incessante du papier, de ne plus faire de contrats valables pour plus d'un mois. Le ministre du commerce russe vient de nommer une commission spéciale chargée de vérifier les contrats entre les fabricants de papier et leurs clients.

Les pertes des rebelles en Chine.

Pétrograd, 12 mai. — On mande de Pékin que le ministre de la guerre évalue les pertes des rebelles jusqu'au 29 mars à environ 4.300 morts et autant de blessés. Les troupes gouvernementales ont perdu environ 2.800 morts et ont eu près de 4 000 blessés. Si cette statistique est exacte, la révolution actuelle aurait été moins sanglante que la première.

L'industrie du fer en Chine

On mande de Tokio à l'agence télégraphique de Pétrograd qu'une société sino-japonaise vient d'obtenir la concession de grands terrains renfermant d'importants minerais de fer dans le district de Yantzi. La société d'exploitation est instituée au capital de 50 millions de yens.

Grève de mineurs en Amérique

Le *Daily Telegraph* annonce de Londres que 170.000 ouvriers travaillant dans les mines d'anthracites en Amérique se sont mis en grève.

Les candidats à la présidence aux Etats-Unis

Amsterdam, 14 mai. — Le correspondant du *Times* à Washington, donne un aperçu de l'incertitude, qui règne actuellement parmi les différents partis pour les élections présidentielles futures. Les républicains se réunissent le 7 juin à Chicago, mais ils ne savent pas encore quel candidat sera présenté. Les démocrates présenteront de nouveau en premier lieu M. Wilson. Leur réunion à St-Louis aura lieu quinze jours plus tard que celle des républicains.

Les Etats-Unis et le Mexique

Le général Scott annonce que la tentative de conclure un traité avec le général Obregon a échoué. On nouera probablement des pourparlers directs entre les Etats-Unis et le gouvernement de Carranza, de manière à régler la question de la frontière mexicaine.

Indemnité au Nicaragua

Le Nicaragua vient d'accepter la proposition d'indemnité de 3 millions de livres sterling offerte par les Etats-Unis pour la séparation d'avec la république de Panama.

Aux Indes néerlandaises.

Les commandants des navires de guerre à bord desquels les équipages se sont mutinés, refusent d'entrer en pourparlers avec les rebelles et exigent le retour immédiat de ceux-ci à bord de leurs vaisseaux respectifs. Environ 300 déserteurs sont descendus à terre ; ils sont poursuivis par les soldats. Une soixantaine de matelots ont déjà été réintégrés à bord et mis aux arrêtés. Toutes les permissions sont rapportées. Le vice-amiral M.-F. Pincke s'est rendu sur les lieux.

* * *

Le *Telegraaf* de Weltevreden (Java), écrit au sujet de la mutinerie qui s'est produite dans la marine néerlandaise : Une manifestation organisée dimanche par les marins, qui se plaignaient du mauvais traitement dans les hôpitaux, fut dispersée par la police. Depuis lors, les événements ont pris un caractère sérieux. Les vaisseaux de guerre n'ont pu quitter le port, par suite du refus de 300 marins, appartenant aux trois navires, de retourner à bord.

GUERRE ET CAPITALISME.

Nous avions trouvé excessif que M. l'échevin Anseele, parlant de la guerre dans son homélie du premier-mai, imputât la responsabilité du fléau au capitalisme, sans même prendre la peine de fournir une preuve quelconque à l'appui de son accusation.

Le journal *Vooruit* vient à la rescousse. C'est nous, déclare-t-il, qui devons établir l'innocence du capitalisme. Citons :

« Vous qui vous posez en défenseur du capitalisme, et cherchez à le disculper, permettez-nous de vous dire que c'est à vous d'apporter des preuves. Vous qui prétendez nous faire comprendre que le capitalisme est aussi innocent qu'un nouveau-né, nous exigeons de vous que vous nous disiez qui est le coupable. »

Voilà bien la procédure des juridictions révolutionnaires ! Ce n'est plus à l'accusateur d'établir le fondement de son accusation ; c'est à l'accusé d'établir son innocence. Tout accusé est suspect, et présumé coupable. Il ne peut être disculpé s'il ne dénonce pas, preuves à l'appui, le véritable criminel.....

En passant, notons que nous ne nous considérons ni comme des accusés, ni comme des défenseurs d'un accusé. Nous ne sommes point des capitalistes ; nous le sommes en tout cas bien moins que « Vooruit », de loin le plus gros industriel de Gand. Nous ne sommes pas davantage les avocats d'un capitaliste quel qu'il soit, « Vooruit » ou un autre, ni les apologistes du capitalisme, bien s'en faut. Si l'on envisage le capitalisme comme tendance à opprimer le travailleur et à le dépouiller du fruit légitime de son travail, nous le condamnons sans aucune réserve. Encore est-il aussi puéril d'imputer la guerre actuelle au capitalisme, qu'il le serait d'en faire grief au socialisme. Si quelqu'un s'était donné le ridicule de faire peser la responsabilité de la guerre sur le socialisme, tout homme qui n'a pas rompu avec le sens commun aurait haussé les épaules. Pourquoi, lorsque les propagandistes du *Vooruit* enfourchent leur dada, nous priverions-nous de les étriller quelque peu ? En l'espèce, leur marotte n'est pas inoffensive, leur manie n'est point innocente ; car ils manifestent ainsi le propos délibéré d'attiser les divisions de classes, comme s'il ne suffisait pas déjà, pour notre malheur, des divisions de peuples.

Où les propagandistes du *Vooruit* disent « capitalisme », la foule comprend « bourgeoisie ». Le concept de capitalisme est trop abstrait pour que les auditoires ouvriers parviennent à le dégager. Ils ne voient que l'homme en chair et en os, l'industriel, le bourgeois, qui aurait provoqué la guerre, sans doute parce qu'il y avait intérêt...

« Aucune classe, a dit M. Anseele, n'a disposé d'autant de sources de richesses et de bien-être que le capitalisme, pour conduire les hommes au sommet du bien-être et de la noblesse dans la paix, et aucun temps n'a jamais connu autant de chagrins et de douleurs que le nôtre. »

Vooruit répète cette phrase, et il ajoute que voilà la « preuve » de la responsabilité du capitalisme ! C'est pitié... La phrase de M. Anseele prouve uniquement que le leader gantois s'efforce d'établir une confusion entre le capitalisme et les dirigeants politiques, sans même paraître se souvenir que, parmi ces dirigeants politiques, les socialistes et radicaux socialistes sont aussi nombreux que les adversaires du socialisme.

Mais si le capitalisme a déchaîné la guerre, avions-nous demandé, pourquoi, en tous pays, dès les premiers jours de la guerre, les socialistes se sont-ils rangés avec loyalisme derrière leur gouvernement respectif, sauf rarissimes exceptions ?

Réponse du *Vooruit* :

« Mais c'est bien simple. Les socialistes ont agi ainsi parce qu'ils étaient TROP FAIBLES POUR AGIR AUTREMENT. »

Nous voulons faire au *Vooruit* l'honneur de supposer que cet aveu ne doit pas être pris dans son sens littéral et obvie.

Il veut dire, admettons-le, que si les socialistes étaient plus nombreux et plus conscients, ils auraient su imposer silence aux excitations belliqueuses. Il y a d'ailleurs, dans son contexte, une phrase dont nous tenons à lui réserver le bénéfice.

« Les préjugés, les haines de races, la diversité de langues et de mœurs sont encore trop considérables, et l'organisation social-démocratique trop faible, pour dominer et faire disparaître tout cela. »

C'est tout cela, donc, d'après *Vooruit* qui aurait rendu la guerre inévitable. Du moins le capitalisme ne vient-il plus en question ici. C'est un progrès dans la voie du bon sens, mais un progrès léger. Car, en somme, il est bien certain que la guerre n'est pas la conséquence des préjugés de race, de langue ou de mœurs, non plus que du capitalisme.

Plus notre confrère discute et plus il s'embourbe.

Si les socialistes s'étaient donné la peine de réfléchir, au lieu de foncer étourdiment contre la bourgeoisie, ils auraient découvert à l'origine de la guerre actuelle des arguments plus favorables à leur thèse. Ils auraient pu, à cette occasion, dénoncer l'esprit nationaliste, qui est d'ailleurs distinct du patriotisme, et qui vise à accuser de plus en plus fortement la division des frontières, sinon à reculer celles-ci de plus en plus. Ils auraient pu, de même, s'en prendre à l'esprit militariste, qui forme avec l'esprit nationaliste, un mélange d'un maniement plus délicat que la dynamite. Ils auraient pu, enfin, mettre en cause la diplomatie ou le gouvernement de l'un ou l'autre pays, ou de plusieurs pays. Un réquisitoire, fondé sur de tels griefs, n'eût certes pas eu la valeur d'un document d'histoire, car il est trop tôt pour émettre un jugement définitif sur la genèse des guerres modernes. Du moins *Vooruit* ne patauderait-il pas dans l'absurde en rattachant la guerre actuelle à des visées capitalistes, alors que le capitalisme a été dénoncé par tous les docteurs du socialisme, précisément comme un facteur d'internationalisme !

Mais qui veut noyer un chien l'accuse de la rage.

Que notre confrère craigne toutefois qu'on ne le soupçonne d'avoir été lui-même mordu.

LA JOURNÉE

UNIVERSITAIRES BELGES EN HOLLANDE

La première année des cours universitaires réservés aux internés et réfugiés belges à Amersfort, sera clôturée fin juin prochain.

Les autorités se sont adressées à M. Poullet, pour la constitution d'un jury d'examen.

LES ÉTRANGERS EN JUSTICE

Un arrêté du gouverneur général de Belgique, en date du 22 avril, et non applicable dans l'Etape, limite comme suit la compétence des cours et tribunaux belges, en ce qui concerne l'action judiciaire contre les étrangers :

Article 1er. — L'arrêté du 25 septembre 1914 (Bulletin officiel des lois et arrêtés, n. 5) est abrogé.

Les cours et tribunaux belges ne peuvent rendre ni arrêts, ni jugements, ni ordonnances à charge des étrangers qui, par suite de la guerre, se trouvent être empêchés de sauvegarder leurs droits. Cette disposition ne s'applique pas aux ressortissants des puissances se trouvant en état de guerre avec l'Empire allemand.

Les cours et tribunaux belges ne peuvent connaître d'aucune action, ni demande, ni requête dirigée contre des personnes faisant partie des armées allemande, austro-hongroise, turque et bulgare. Les fonctionnaires des autorités allemandes en Belgique sont considérés comme faisant partie de l'armée allemande.

Art. 2. — Les soldats anglais, français et russes et les personnes civiles, les sociétés et les associations ayant leur siège social en Angleterre, en France, en Russie ou dans une des colonies de ces pays, ne peuvent ni faire valoir devant les juridictions belges des droits relatifs à leurs biens ni recourir, en vue d'assurer la conservation ou la réalisation de ces droits, à l'assistance des organes de la justice belge, et notamment à celle des huissiers. Les tribunaux ne peuvent point connaître de pareils droits ; les organes de la justice ne peuvent point prêter leur ministère en vue d'en assurer la conservation ou la réalisation.

La disposition du premier alinéa ne s'applique pas aux personnes qui sont venues se fixer en Belgique sans esprit de retour, pour autant que les droits qu'elles font valoir résultent de la pratique régulière du commerce exercé par eux en Belgique.

Par contre, la disposition du premier alinéa s'applique également aux ayants-cause des personnes mentionnées au dit alinéa pour autant qu'ils n'aient pas acquis ces droits avant le 9 octobre 1915.

Art. 3. — Les dispositions des articles 1er et 2 s'appliquent également aux affaires qui sont déjà pendantes devant une juridiction belge ou qui ont déjà fait l'objet de l'intervention d'un organe de la justice belge. Dans le cas prévu à l'alinéa 3 de l'article 1er, les décisions ou ordonnances qui seraient déjà intervenues et les titres existants de quelque nature qu'ils soient, ne peuvent plus être mis à exécution.

Art. 4. — Le chef de l'administration civile (Verwaltungschef) près le gouverneur général en Belgique pourra autoriser des exceptions aux dispositions des articles 1er, 2 et 3. Dans les cas urgents, le chef de l'administration civile pourra désigner des administrateurs officiels à l'effet de gérer les biens des personnes faisant partie de l'armée allemande et se trouvant dans l'impossibilité d'administrer leurs biens elles-mêmes. Les droits et les obligations de ces administrateurs seront déterminés par le chef de l'administration civile.

Art. 5. — Le présent arrêté n'a force de loi que pour la partie belge du gouvernement général en Belgique ; il entrera en vigueur le jour de sa publication.

NOUVELLE REVUE CATHOLIQUE

On annonce la parution, à Parme (Italie), à partir du 15 mai, d'une nouvelle revue semi-mensuelle, intitulée *Politica Nazionale*, qui s'occupera de politique et d'économie intérieures. La rédaction est composée des députés catholiques Bertini, Longinotti, Migheli, Meda et Rodino.

ASSISTANCE PAR LE TRAVAIL.

On nous écrit de Bruges :

L'organisme de secours « Hulp door werk » (Assistance par le travail), fondé le 15 juin 1915, en notre ville, par un groupement d'hommes d'œuvres catholiques, vient de faire parvenir à quelques amis un rapport bien suggestif sur ses opérations depuis la date susdite jusques Pâques 1916.

Durant ces huit premiers mois de son existence, « Hulp door werk » a pu fournir régulièrement du travail à 131 ouvriers brugeois et à 73 petits patrons, au total donc 204 artisans, dénués de ressources par suite du chômage forcé qu'amena cette triste guerre.

Le Comité y affecta une somme de 36.000 francs dont 26.000 furent distribués en salaires.

On s'intéressa spécialement aux ouvriers de l'industrie du meuble et de la broderie d'art, qui étaient à cette époque les plus éprouvés et on fit du mobilier scolaire (bancs d'école, pupitres de maîtres, crucifix), des garnitures complètes de chambres à coucher, et des médaillons de broderie pouvant s'adapter aux ornements ecclésiastiques.

Tous ces objets exécutés avec le plus grand soin, et dont le rapport contient quelques spécimens en photo-typie, sont remisés dans divers locaux de la ville, et trouveront acquéreur dès que les circonstances se seront améliorées : le mobilier d'école, entr'autres, obtient d'ores et déjà, au sein de beaucoup de comités scolaires, le plus grand succès.

Mais les efforts de « Hulp door werk » ne se sont pas bornés à cela. Grâce à une circulaire, répandue dans les meilleures familles de Bruges, et où il offrait ses services, voire même son argent pour exécuter des travaux indispensables, le Comité s'est vu confier par des particuliers ou par des institutions publiques, beaucoup d'entreprises qui, sans son intervention, n'auraient été exécutées qu'après la guerre, et il a pu soutenir de cette façon encore d'autres catégories d'ouvriers dont les familles étaient dans la misère.

Rendons honneur à la généreuse initiative dont est sorti tout ce bien et remercions les donateurs anonymes qui l'ont soutenue de leurs deniers. Le rapport contient une louange spéciale à l'adresse de deux membres du Comité qui furent, dit-il, d'un dévouement sans bornes, M. Mich. Dhondt, maître-sculpteur en notre ville et l'architecte provincial, M. Georges Verbeke, qui fut la cheville ouvrière de toute l'organisation.

Souhaitons à « Hulp door werk » d'être soutenu de plus en plus dans ses efforts par tous ceux qui ont à cœur de soulager l'infortune publique, et souhaitons lui, entr'autres, d'être aidé, si possible, par les organismes officiels existants. Souhaitons lui surtout l'appui de la bourgeoisie brugeoise qui peut aider puissamment ses efforts en lui confiant certains travaux.

La Ville et la Province

LE XXVe ANNIVERSAIRE DE L'ENCYCLIQUE " RERUM NOVARUM ".

Une foule considérable a assisté, lundi à midi, à la Messe solennelle d'actions de grâce célébrée en l'Eglise Cathédrale St-Bavon, à l'occasion du XXVe anniversaire de l'encyclique « Rerum Novarum ».

Nous avons remarqué la présence à la cérémonie du T. R. chanoine Segers, doyen de St-Jean-Baptiste ; MM. Libbrecht, sénateur, président de l'Association Catholique de l'Arrondissement ; Baron M. van der Bruggen, ancien ministre ; A. Huyshauwer, membre de la Chambre des Représentants ; G. Eylenbosch ; H. de Kerchove d'Exaerde ; Van der Linden, administrateur de l'Université, président de l'Ecole professionnelle St-Antoine, etc..., etc...

La Ste-Messe a été célébrée par le T. R. chanoine Byl, directeur des œuvres sociales du diocèse. Le Rév. Abbé Coppens, vicaire de St-Bavon et directeur de la Ligue antisocialiste, a fait le sermon de circonstance qui a produit sur le nombreux auditoire une profonde impression. Au cours de la cérémonie la maîtrise de la Cathédrale, sous la direction de M. Verschaffelt, a interprété plusieurs motets avec une réelle distinction.

PLANTATIONS DE MAIS

Nous apprenons que M. De Caluwe, agronome de l'Etat, vient d'obtenir l'autorisation de se rendre en Hollande pour le compte du Comité agricole provincial de la Flandre Orientale, à l'effet de négocier l'achat de maïs à planter destiné aux cultivateurs de cette province. Le maïs doit être uniquement employé pour les semailles et réparti entre ceux qui en ont fait la demande officielle au Comité agricole.

EXPOSITION DE FLEURS

Dimanche et lundi, une jolie exposition de plantes et fleurs a eu lieu au local des fêtes de l'Etablissement « Oude Congo », rue St-Georges. Elle fait honneur aux organisateurs notamment à M. Jos. Van De Wynckele qui s'est très aimablement chargé de tous les détails et formalités de mise en train, qui par les temps que nous traversons ne sont pas peu de chose.

Quatre horticulteurs avaient rempli la gentille salle de toutes espèces de plantes et fleurs, dont la plupart ont été d'ailleurs vendues. M. Steyaert-De Meyer, d'Evergem, dont l'envoi était considérable et des plus varié, exposait notamment, à côté d'exquises corbeilles, des araucarias superbes, et tout un lot d'Ophiopogium Japonica avec des spécimens remarquables. Dans la collection de M. Louis De Weert, également d'Evergem, on remarqua surtout des Phénix et Dracœna, dignes de figurer aux plus belles expositions florales. A noter aussi un Hortenia à fleurs roses, « Souvenir de Cleire », en cuvelle, portant 60 fleurs, à vendre pour la somme de 8 fr. Enfin, un stand digne des précédents contient des petits azalées, d'un riche coloris, des firmes De Rooze-Doornezeele, d'Evergem, et Legist, d'Oostackor. Parmi les plantes nombreuses de ce lot, on remarque spécialement de très beaux exemplaires de Dracœna Doucetti. Mais, il faudrait tout citer. Tandis que Mlle Yvonne De Maere, au piano, se chargeait avec distinction de la partie musicale, Mlles Rachel Van De Wynckele et Phila mène Dauw offraient d'exquis bouquets aux visiteurs. Bref, tout concourait à donner de l'attrait à cette pimpante exposition. On se réjouira d'autant plus de son succès, qu'elle était organisée au profit de quelques familles nécessiteuses de nos chers prisonniers. On ne peut que féliciter les organisateurs de l'idée qu'ils ont conçue de rendre ces expositions périodiques. Déjà on en annonce une nouvelle, dans quinze jours, au quartier de la porte de Bruges. Espérons qu'elle réussira comme celle-ci.

— BRASSERIE L'UNION, 7, ch. d'Anvers, se recommande pour ses bières en fûts et bouteilles ; Eau Minérale Roc-Bronnen. Voir Tarif, 4e page. (2569)

SOCIÉTÉ GANTOISE DES MAISONS OUVRIÈRES

Paiement de l'intérêt garanti par la Ville aux Hospices et au Bureau de Bienfaisance pour l'exercice 1915. — Exposé du Collège :

La Société Gantoise des Maisons ouvrières, constituée en 1903, compte parmi les plus importants de ses actionnaires nos deux établissements charitables : le Bureau de Bienfaisance a contribué dans la formation du capital pour fr. 200,000 et les Hospices civils pour fr. 150,000.

Mais ces administrations n'ont consenti à cette souscription que moyennant la garantie par la Ville du paiement d'un revenu annuel de 3 %. La Ville a pris cet engagement lors de la constitution de la société, et plus récemment encore par décision de 5 février 1912.

Par suite de la diminution dans le rendement des loyers, le bénéfice réalisé par la société en 1915 est considérablement réduit. Aussi le dividende distribué n'est-il que de 1 1/2 %, au lieu de 3 % en temps normal.

Le Bureau de Bienfaisance et les Hospices, qui étaient en droit de compter sur un revenu de fr. 6,000 et de fr. 4,500, n'ont reçu respectivement que fr. 3,000 et fr. 2,250.

Ils demandent, à juste titre, que la Ville leur remboursera les sommes manquantes de fr. 3,000 et de fr. 2,250.

Aucune allocation ne figurant au budget pour payer cette dépense, le Collège propose au Conseil le vote d'un crédit global de fr. 5,250, à inscrire par rappel au budget de 1917.

— MAISON C. THIEME, marchand tailleur, rue du Soleil, 11, Gand. (2280bis)

COMMUNAUTÉ ISRAÉLITE

Restauration de meubles artistiques ou anciens, ouvrages en cuivre. — *Demande de subside.* — Exposé du Collège :

La Communauté Israélite a fait restaurer une grande partie du mobilier et des ornements affectés au culte dans son Oratoire, rue des Beurriers.

Le travail a entraîné une dépense de fr. 1,337.

La Communauté ayant sollicité un subside sur les fonds provinciaux, une délégation de la Commission locale des Monuments a examiné les objets restaurés : le livre de la Loi, les ornements du culte, la lustrerie, Empire, l'Arche Sainte, les boiseries, tapis, dentelles, tentures, etc.

Elle signale notamment un beau « Sefar Thera » (Livre de la Loi) du XVIe siècle, en cuir de cerf avec monture en ébène et argent, un rideau pour l'Arche sainte, deux chandeliers en cuivre, avec inscription hébraïque (2e moitié du XVIIIe siècle).

La Commission constate que tous les objets ont été restaurés avec soin et elle conclut que l'allocation de subsides est amplement justifiée.

La Province ayant alloué un subside de fr. 300, la Communauté sollicite également l'intervention de la Ville.

Le Collège estime qu'une subvention de fr. 300 peut être accordée.

Le Consistoire suggère aussi à la Ville, l'idée de faire disparaître le faux plafond de la Chapelle dans laquelle il célèbre le culte, pour mettre à nu la belle voûte ogivale.

Cette chapelle est une propriété particulière. Le Collège estime qu'il n'y a pas lieu pour la Ville d'exécuter aucun travail de restauration à cet immeuble.

NOUVEAU CIRQUE

A partir de vendredi 19 mai et jours suivants : LA VIE DE N. S. JESUS-CHRIST : naissance, enfance, miracles, Passion, et mort de Jésus.

Adaptation musicale avec chœurs. (1952)

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE

Assemblée Générale ordinaire mercredi 17 mai 1916, à 5 heures très précises, au local de la Société (Halle aux Draps).

Ordre du jour : I. Communications diverses ; II. Hommage à la mémoire de M. Victor van der Haeghen (M. le chanoine van den Gheyn) ; III. M. Victor van der Haeghen comme secrétaire de la Commission des Monuments (M. Joseph Casier) ; IV. L'œuvre scientifique de M. Victor van der Haeghen (M. V. Fris) ; V. Betrekkingen tusschen het klooster van den Ouden (Nieuwen) bosch en dit der Byloke (M. G. Célis).

HOSPICES

Location publique, pour 35 ans, d'un pré à Swynaerde. — Exposé du Collège :

L'Administration des Hospices civils nous soumet sa résolution du 4 mai 1916, tendant à pouvoir louer publiquement deux parcelles de pré sises à Swynaerde, section A, nos 50a et 51a du cadastre, contenant 12 ares 50 cent. + 69 ares 70 cent. = 82 a. 20 c.

Ces parcelles, louées par bail ordinaire, rapportent actuellement fr. 65 l'hectare : on offre de louer une partie, soit 55 ar. 90 cent., à raison de fr. 400, mais pour un terme de 35 ans.

La Commission demande l'autorisation de pouvoir procéder à une location publique sur la base indiquée ci-dessus. Le Collège, après examen des documents produits, propose d'émettre un avis favorable.

Remerciements.

Monsieur et Madame de LANIER, Madame Georges de LANIER, Monsieur Jean de LANIER, ont l'honneur de remercier des marques de sympathie reçues, à l'occasion du décès de leur regretté père, beau-père et grand-père, Monsieur Henri de LANIER. (2757)

Madame Ve CORYN-SAUVAGE, Monsieur et Madame J. VAN CROMBRUGGHE-CORYN et leur famille, remercient les personnes qui ont bien voulu leur témoigner leur sympathie à l'occasion du décès de Mademoiselle CLARA CORYN. (2778)

— Demandez le DESTRUCTEUR DES MITES à la Droguerie-Epicerie JOS. COLLIN. Résultats certains.
En paquet de 2,00 fr. et de 1,00 fr. (2568)

EXPOSITION GORUS, SALLE TAETS

Tirage de la tombola gratuite. — N° 255 gagne le tableau n° 13; n° 777 gagne le tableau n° 14.

OUD GEND

Les 4 grands Matches de Boxe dont la date a du être reculée pour cas de force majeure auront définitivement lieu du 10 mai au 1er juin.

Rappelons que ces matches, QUI CONSTITUENT UNE ENTIERE NOUVEAUTE POUR GAND, sont disputés par les champions du monde de la Boxe: Frank Moran, Jack Johnson, Sam Langford, Joë Jeannette, Georges Carpentier, Jeff Smith et Bombardier Wells.

DU 19 AU 22 MAI. 1er MATCH:

Franck Moran contre Jack Johnson, pour le titre de Champion du Monde. Arbitre G. Carpentier. (Paris 1914).

DU 23 AU 25 MAI. 2e MATCH:

Sam Langford contre Joë Jeanette (Paris 1913).

DU 26 AU 29 MAI. 3e MATCH:

Georges Carpentier contre Jeff Smith (Paris 1913).

DU 30 MAI AU 1er JUIN. 4e MATCH.

Georges Carpentier contre Bombardier Wells (Exposition de Gand, 1er juin 1913).

Tous les jours à 5 et à 9 h. (2023)

FAITS DIVERS

— ACCIDENT DE MINE. — Les mineurs Jules Fromont, âgé de 26 ans, demeurant à Godarville et Georges Maison, âgé de 33 ans, demeurant à Trazegnies, pères de famille tous deux, ont trouvé la mort dans un éboulement souterrain qui s'est produit vendredi au puits n. 5 des charbonnages de Bascoup, à Trazegnies. Au puits n. 10 des charbonnages de Monceau-Fontaine, l'ouvrier J.-B. S..., de Trazegnies, a été grièvement blessé.

— LE COLLEGE DE MOMIGNIES. — Le Frère Arèse, directeur du pensionnat de Momignies (en Belgique), vient d'écrire au général Martini, gouverneur de Maubeuge, pour l'informer qu'il met son établissement gratuitement à la disposition « des malheureux enfants que la guerre a rendus orphelins ». Cette offre généreuse a été portée à la connaissance des maires du district, et l'administration civile s'est mise à la disposition des intéressés pour la transmission de la correspondance.

— LA PECHE EN SCANDINAVIE. — Il y a quelques jours on annonçait que les nouvelles de la pêche en Scandinavie étaient excellentes. Aujourd'hui un journal hollandais publie une information plutôt pessimiste.

De grandes parties de la mer sont inabordables à cause des glaces et de nombreux navires de pêche ont dû se réfugier dans les baies pour se faire réparer.

A Terre-Neuve, la pêche des phoques est terminée: les prises qui sont de 275,000 phoques sont évaluées à 2,150,000 francs.

— LA GREVE DES LAITIERS. — La population des grands centres des Pays-Bas ne souffre pas trop de la grève des laitiers.

C'est ainsi qu'à Amsterdam, grâce aux mesures prises par l'administration communale, 35 à 40,000 litres de lait de première qualité parviennent en ville et sont distribués aux habitants dans de très bonnes conditions.

— L'HEURE D'ETE EN ANGLETERRE. — On a annoncé que le Parlement avait adopté, par 170 voix contre 2, une motion de Sir H. Norman, introduisant l'heure d'été en Angleterre. M. Norman a cité quelques chiffres intéressants: c'est ainsi qu'à la suite de cette mesure, la « London County Council Tramways » épargnera, en 1916, 10,000 livres sterling; les chemins de fer en épargneront 92,000 et pour tout le pays l'économie réalisée s'élèvera à 2,500,000 livres sterling.

— GRAND INCENDIE A MARSEILLE. — D'après le « Nouvelliste » de Lyon, un grand incendie a éclaté dans les baraquements de l'usine de bougies Fournier à Marseille. Un magasin, contenant environs 2 millions de kilogrammes de bougies a été dévoré par le feu, qui poussé par le vent a aussi atteint la baricrie qui a également été complètement mise en cendres. Les pompiers, secondés par des troupes anglaises débarquées ont pu préserver les bâtiments voisins, dans lesquels de grosses quantités de sulphate et d'huiles étaient emmagasinées. Les dégâts matériels sont très importants.

— ENCORE UN TREMBLEMENT DE TERRE. — Le « Corriere della Sera » annonce qu'un tremblement de terre a eu lieu à Potenza (Italie). Il n'y a pas eu d'accidents de personne et les dégâts sont peu considérables.

— LA PHARMACIE VATICANE. — Les journaux italiens annoncent que le pape vient de nommer directeur de la pharmacie du Vatican, le père Narcisse Durchshein, qui dirigea longtemps la maison de santé des frères de Straubing. Le père Narcisse est d'origine bavaroise.

— LA GREVE DES LAITIERS EN HOLLANDE. — A l'intervention du bourgmestre d'Utrecht, un accord est intervenu en ce qui concerne la ville et les communes limitrophes entre les laitiers en grève et les autorités communales. Les laitiers ont accepté la livraison à domicile du lait à raison de 12 cents par litre pour la période du 1er juillet au 30 septembre, le prix d'achat dans les laiteries restant fixé à 10 cents maximum au litre.

NECROLOGIE

— Nous apprenons la mort de M. Alexandre Legrand, receveur des contributions aux Ecaussinnes.

Economie d'éclairage.

L'horaire estivat met à l'ordre du jour la question de l'économie dans l'éclairage.

C'est seulement en matière d'éclairage au pétrole ou à l'esprit de vin, écrit l'*Echo de la Presse*, que la valeur du combustible représente le poste principal des frais de production de lumière. Pour l'éclairage au gaz ou par l'électricité, les frais relatifs à la quantité de lumière produite sont relativement peu importants en comparaison du montant des frais restant pratiquement les mêmes pour intérêts, amortissement, etc., des installations de production et de répartition, gazomètres, etc.

L'économie calculée pour ces espèces d'éclairages ne peut donc entrer en ligne de compte dans une proportion corrélative à la diminution de consommation: si celle-ci diminue, les frais immuables d'exploitation doivent être divisés pour un débit inférieur.

Pour l'éclairage au gaz, toute diminution de la consommation entraine une diminution correspondante dans l'emploi de produits accessoires: ammoniaque, goudron, benzol, etc. De nombreuses fabriques de gaz ont déjà élevé le prix du gaz; la diminution de consommation résultant de l'horaire estival leur permettra plus aisément de faire accepter ce renchérissement par le consommateur.

Au contraire, les fabriques d'électricité ont maintenu les anciens prix du courant, malgré la pénurie d'ouvriers et le renchérissement du charbon. Dans ces dernières années le prix du courant avait une tendance à la baisse, en contradiction avec le renchérissement de la vie en général. Aussi l'utilisation du courant électrique a-t-elle pris une extension remarquable pour la production de lumière ou de force motrice. Le manque de pétrole a procuré à l'industrie de la lumière électrique de nouveaux consommateurs, pour qui l'élévation du prix du courant aurait été une désillusion. La diminution de la consommation par suite de l'introduction de l'horaire estival tombe dans la saison où l'industrie électrique est plus active; elle va donc à l'encontre de la constance de la production du courant, qui est le but poursuivi sur le terrain économique.

Ces avantages provenant de l'introduction de l'horaire estival ne se prêtent guère à une évaluation en chiffres.

Même, en hiver, on peut éviter le gaspillage de lumière et il faut entendre par là toute perte de lumière qui ne sert ni à un but pratique ni à un but décoratif.

Les réflecteurs sombres des sources de lumière détruisent la moitié de l'effet lumineux. Même au point de vue artistique leur emploi est injustifié. On le trouve dans des amoublements et décorations où un artiste décorateur éminent dans les branches de sa spécialité s'est occupé en outre de l'aménagement de l'éclairage. Souvent les lampes portatives modernes à l'électricité comportent plusieurs ampoules susceptibles d'éclairer convenablement une chambre entière. En choisissant un aménagement de la source de lumière et des matières appropriées, on arrive au même effet avec la moitié de la consommation d'éclairage.

Souvent aussi, une économie mal entendue est la cause du gaspillage. Les abat-jour, cache-vue des lampes à pied sont souvent verts du côté externe, blancs du côté interne. Ils font ainsi l'office de réflecteurs et accroissent le pouvoir lumineux. Néanmoins, on trouve des lampes bon marché dont les cache-vue sont verts du côté interne, sans autre raison que leur bon marché. On perd ainsi plus de la moitié de la lumière. On a accru ces dernières années la force lumineuse des lampes à pied, d'une manière ridiculement exagérée. Pour de bonnes lampes de table, il suffit d'une lumière de 20 à 25 bougies. C'est le défaut principal des lustres, lampes à pied et autres lumières usuels, que le gaspillage de lumière qu'entraine leur emploi est la conséquence du recours à la production artificielle de lumière.

Quand les ustensiles d'éclairage portent une couche de poussière, que des lampes à incandescence portent des taches du côté interne du verre, ou que les objets incandescents ou les cylindres sont négligés, une partie de la lumière est constamment absorbée. Cette perte de lumière est du gaspillage, car elle est inutile, au contraire de la perte de lumière qui résulte de l'emploi de verres transparents. Ceux-ci adoucissent l'éclat excessif de la lumière.

On n'estime pas à sa juste valeur, la perte de lumière causée par le nettoyage et l'entretien insuffisants: en général, 10 à 20 pour cent du pouvoir éclairant sont perdus par là.

L'exemple d'une compagnie américaine montre les résultats qu'on peut obtenir par l'observation systématique des différents facteurs économiques qui constituent l'éclairage.

Cette compagnie a pour objet la réorganisation de l'éclairage de magasins, hôtels, bureaux, etc.; renouvelle les lampes à incandescence de modèle surané, remplace les corps éclairants défectueux par de nouveaux, répondant aux exigences de la science et transforme des installations entières. Elle s'oblige à fournir un éclairage équivalent ou meilleur, réalisant une économie de 30 à 50 p. c. sur les frais antérieurs et donne en garantie que le paiement des transformations sera subordonné à la preuve de cette économie.

A BRUXELLES

— GARE AUX FAUX BILLETS DE 5 FRANCS! — On a constaté hier au magasin d'alimentation de la rue des Patriotes que de faux billets de 5 fr. ont été mis en circulation.

Un de ces billets a été donné en payement dans ce magasin. Il a un aspect plus commun que les billets authentiques de la dernière émission. Le papier est plus épais et légèrement glacé; l'impression manque de netteté et de finesse, surtout au verso.

Ce billet porte le n° A. 562010 et la date du 2 janvier 1916.

Le parquet a été averti.

ETUDE LITTÉRAIRE.

" Le démon de Midi " (1)

par PAUL BOURGET.

(2 vol. Paris; Librairie Plon, juin 1914).

Un livre qui, jusqu'ici, a suscité plus de réticences que de commentaires. Nous ne partagerons pas cette manière négative, qui est souvent celle des esprits prudes, d'apprécier ce dernier roman de M. Paul Bourget. Disons simplement ce que nous en pensons: ni plus, ni moins.

Toute œuvre littéraire, digne de ce nom, a sa physiologie et sa psychologie; l'ensemble la fait vivre de sa vie esthétique propre. Nous avons dans « le démon de Midi » l'espèce du roman le plus pur: celui qu'on rattache aux histoires possibles. Ces mots n'évoqueront-ils pas un sourire railleur sur les lèvres d'un esprit positif?... Pourtant on ne peut faire grief à Paul Bourget d'avoir poussé dans ses hypothèses jusqu'au terme de la logique, alors que, en réalité, tels types ou telles idées n'iront peut-être jamais jusques-là. Comme le remarque ingénument l'auteur dans sa préface, écrite à René Bazin, « c'est une liberté permise à l'artiste que n'aurait pas le pur savant ». En effet: une fois qu'on pose le principe qu'un romancier a le droit d'inventer, il ne faut pas s'attendre à une continuité de faits appartenant à l'observation expérimentale ou au monde des réels. Si donc, dans son ensemble, telle est l'espèce représentée par « Le démon de Midi », il n'y a pas lieu d'en critiquer son auteur, d'autant plus, que pris à part, certains états d'âme, certaines circonstances de la vie se réalisent — combien de fois hélas! — dans un milieu concret. Citons comme exemple: le fond de la passion existant entre Louis Savignan et Geneviève de Soléac (Mme Calvières). Lorsqu'on examine enfin les lignes, par lesquelles P. Bourget met en relief les formes de son œuvre, il faut en convenir que ces lignes portent l'empreinte forte et élégante de ses ouvrages précédents, que leur chatoyant coloris vise à celui d' « Un Saint », de « Monique », d' « Un Divorce ». C'est encore une de ses œuvres de maître. Voilà donc la physiologie générale du livre.

Venons-en à la psychologie.

Le « Démon de Midi » est un roman à thèse. Celle-ci se trouve condensée dans les paroles finales de l'admirable Dom Bayle: « il faut vivre comme on pense, sinon, tôt ou tard, on finit par penser comme on a vécu ». Cette assertion P. Bourget la démontre péremptoirement, si on saisit la trame même du livre. Cette trame est conduite à contre-main dans ces deux groupes: Savignan-Geneviève, l'abbé Fauchon-Thérèse Andrault. De plus, comme le prénote lui-même l'auteur, « Le Démon de Midi » est un roman d'analyse et il est cela avant tout. A propos d'une discussion avec Melchior de Vogüé sur la sincérité des convictions de Chateaubriand, Paul Bourget, comme il raconte lui-même, « entrevit cette douloureuse dualité: « de hautes certitudes religieuses » coexistant chez un homme public — orateur par » la parole, écrivain par la plume (Savignan), avec » les pires égarements de la passion. Un tel homme » a-t-il le droit de servir les idées auxquelles il croit, » sans y conformer sa vie? Oui, puisqu'il y croit. » Non, puisqu'il n'agit pas d'après elles. Et, si des » circonstances impérieuses le contraignent à défendre quand même ces idées, demeurent-elles entières » en lui? Les défaillances de la sensibilité et de la » volonté n'affaiblissent-elles pas l'énergie de l'intelligence? » Le lecteur lui-même donnera instinctivement une réponse juste à toutes ces questions; sa conscience parlera pour celle des personnages mis en scène, de sorte qu'arrivé à la conclusion de Dom Bayle, citée tantôt, il y trouve l'expression et le repos de son jugement.

Dans la psychologie de ce roman, un examen plus détaillé s'impose en outre pour les idées et les sentiments.

En fait d'analyse d'âmes Bourget s'est révélé un psychologue dans l'interprétation des paroles et des gestes de ses personnages. Dom Bayle, c'est l'ascète perspicace, doué d'une intuition quasi surnaturelle, couronnement d'une vie de prière et de mortification, couronnement aussi d'une longue habitude de confessionnal. L'abbé Lartigue, c'est le prêtre français fidèle à l'Eglise, à la tradition chrétienne, aux rudes devoirs de son ministère, comme il est fidèle à l'architecture de son pays natal, comme il l'est dans son amitié pour l'infortuné Savignan. Ces deux figures constituent un contraste émouvant avec l'orgueilleux abbé Fauchon, donnant par ses hérésies le scandale d'une rupture ouverte avec Rome, poursuivant dans son mariage sacerdotal (!?) tout autant l'erreur moderniste conduite aux derniers extrêmes que sa propre libération du joug du célibat. Et cet homme il entraine dans son malheur une vierge somme toute généreuse mais naïve, une illuminée, qu'instinctivement on est tenté de qualifier du gobriquet « d'oie blanche » (Edw. Montier: « Education sentimentale des jeunes filles). Ce Fauchon, il dispute encore, par son prestige d'éducateur, par son hypercritique du dogme et de l'histoire, la sublime âme de Jacques Savignan, jeté un instant sur le chemin du doute par la vie double de son père Louis, le complice de Geneviève, ce père qui fut toujours ostensiblement le défenseur de l'orthodoxie, le type du catholique inflexible dans la discipline. Et, lorsque Jacques voit crouler sous les coups de la plume de son père les théories de « Hakeldama », pamphlet spécieux de Fauchon pour légitimer sa nouvelle église, « la catacombe », et en particulier sa nouvelle morale; lorsque le pieux jeune homme apprend dans les circonstances les plus douloureuses que ce même père vénéré, ce père intègre à ses yeux, menait depuis quelque temps une existence de fourberie et de péché, il se redresse, héroïque, sur les préceptes du décalogue, sur les enseignements de l'Eglise, pour rester fidèle à son Dieu — « Père et mère tu honoreras afin de vivre longuement » — pour offrir, au moment qu'il expire, victime d'un drame d'honneur et de sang, sa vie en holocauste, afin d'obtenir le retour de ce père chéri, de sa complice, de son ancien professeur Fauchon, de celle qui suivit l'excommunié dans son égarement, la pauvre Thérèse Andrault, celle que lui, Jacques, avait si chastement aimée! Restent Calvières, le mari de Geneviève, et son clan. La figure est trop vulgaire pour la regarder de trop près. C'est le parvenu arrogant, jouisseur; c'est l'homme d'affaires rusé, le politicien, brasseur professionnel de tripots et d'intrigues, comme la France en a produit de copieux exemplaires. Et Geneviève? Ah! Elle est une cruelle leçon pour les jeunes filles qui vendent leur personne aux enchères, pour les mères qui poussent leurs enfants à des alliances n'apportant aucune garantie à la foi, aucune chaude affection au cœur; ces mères qui, pour redorer un blason, ne reculent pas à exposer leurs filles au flirt équivalent de la prostitution.

(A suivre.) Thomas d'HERTE.

(1) Ce titre est une allusion au verset 6 du Psm 90: par là Bourget veut désigner les tentations qui, selon lui, guettent tout homme vers le milieu (midi) de sa vie. Vers la quarantaine le tentateur ferait un dernier assaut trompeur pour perdre les âmes, surtout celles qui lui ont échappé à vingt ans.

LA GUERRE

FRONT OCCIDENTAL

Communiqué allemand.

W. T. B. — Grand quartier général, 14 mai:

Un détachement en reconnaissance a pénétré, près du bois de Ploegsteert (au nord d'Armentières), dans la deuxième ligne ennemie, a fait exploser un fourneau de mines et est revenu, amenant 10 Anglais prisonniers. Dans la région de Givenchy-en-Gohelle des explosions de mines eurent lieu dans la position anglaise, ainsi que des combats, avantageux pour nous, autour de tranchées et d'entonnoirs. Sur la rive ouest de la Meuse une attaque française à coups de grenades à main, prononcée contre la hauteur 304 a été repoussée. L'activité réciproque de l'artillerie sur les deux rives de la Meuse a été intensive.

Communiqué français.

W. T. B. Paris, 14 mai (officiel de samedi midi):

Sur la rive gauche de la Meuse, duel ininterrompu d'artillerie dans les secteurs du Bois d'Avocourt et de la hauteur 304. Pendant la nuit, nous avons fait quelques progrès dans les environs de la côte 287. Sur la rive droite du fleuve, vers le soir, les Allemands ont renouvelé leur attaque contre les tranchées au S.-E. du fort Douaumont. Malgré la violence de la canonnade qui précédait l'assaut ennemi, notre ligne n'a fléchi sur aucun point. Toutes les attaques furent repoussées, avec pertes pour l'adversaire.

D'autres tentatives d'attaque entreprises, la nuit, contre nos positions au nord de la ferme de Thiaumont, furent enrayées sous notre feu de barrage et celui de nos mitrailleuses. Près des Eparges (Hauts de Meuse) un fort détachement allemand de reconnaissance tenta, après bombardement, d'approcher de nos lignes. Il ne réussit pas à déboucher. Dans les bois de Parroy et à Ban de Sept, feu assez vif d'artillerie. Nuit calme sur le reste du front.

W. T. B. Paris, 14 mai (samedi soir):

Assez vive activité des deux artilleries, en Champagne, dans les régions de Prosnes et Grand St-Hilaire. Sur la rive gauche de la Meuse le feu de l'artillerie s'est ralenti au cours de la journée. Nous avons repoussé une attaque contre nos positions à l'ouest de la hauteur 304. Sur la rive droite du fleuve et en Woëvre, la journée a été relativement calme, de même qu'en Flandre, où il n'y a eu qu'une certaine activité d'artillerie dans la région au nord de Steenstraete. En dehors de l'habituelle canonnade il n'y a rien d'important à signaler sur le reste du front.

Aviation: La nuit du 12-13, une de nos escadres d'avions a jeté des bombes sur Nantillois et Briculles, ainsi que sur les camps aux environs de Montfaucon et Romagne. La même nuit un de nos avions a jeté des bombes sur Metz-Frescaty.

Communiqué anglais.

W. T. B. Londres, 14 mai:

La nuit d'hier, après un violent bombardement préparatoire de nos tranchées entre la Somme et Maricourt, l'ennemi entreprit trois attaques, dont l'une eut un résultat. Il pénétra dans les tranchées, mais en fut aussitôt expulsé à nouveau. On a pu voir quelques cadavres allemands gisant entre les fils de fer. De part et d'autre, il y a eu un prisonnier. Aux autres parties du front, combats d'artillerie et à l'aide de mortiers de tranchée. Le feu a été le plus violent près d'Hebuterne, Souchez, Carency, la redoute « Hohenzollern » et dans le secteur de St-Eloi. Activité de mines ennemie près de Wytschaete.

FRONT ORIENTAL.

Communiqué allemand

W. T. B. — Grand quartier général, 14 mai:

Pas d'événements particuliers.

Dans les Balkans. — Des aviateurs ennemis, qui ont lancé des bombes sur Mirowtza et sur Doiran ont été chassés par notre feu de défense.

Communiqué autrichien

W. T. B. — Vienne, 14 mai:

Rien de particulier.

Communiqué turc.

W. T. B. Constantinople, 14 mai:

A l'Irak, aucun changement.

Au front du Caucase, l'ennemi qui avait été chassé du centre de ses positions dans le secteur du Kop, renouvela et renforça, le 29 avril, l'offensive qu'il avait entreprise la veille et qui avait échoué, et entreprit une série de violentes attaques pour reconquérir ses positions perdues: elles étaient dirigées contre le Mont Kop et le Mont Baldi, au nord de celui-ci. Toutes ces attaques furent repoussées par nos contre-attaques. Le feu efficace de notre artillerie fit des vides terribles dans les lignes des colonnes ennemies en retraite. Nous y avons fait plus de 100 prisonniers. Combats insignifiants de patrouilles dans les autres secteurs de ce front.

Trois avions ennemis ont survolé hier la presqu'île de Gallipoli. A l'apparition et à l'attaque de nos avions, les appareils ennemis prirent la fuite vers Tenedos. Un croiseur ennemi tenta de pénétrer dans le port de Sigadschik, au sud du littoral de Wurla; il répondit sans succès par deux coups de canon à notre feu et dut se retirer vers Samos. Trois de nos coups l'avaient atteint en plein.

Sur le reste du front, rien de saillant.

Communiqué russe

W. T. B. St-Pétersbourg, 14 mai:

Au canal d'Oginski, l'artillerie ennemie a développé une activité exceptionnellement vive contre le secteur de nos positions en face de la plaine de Telochany. Au sud du Pripet, les détachements ennemis de reconnaissance se sont montrés très actifs, si bien que par endroits il y a eu des corps-à-corps. Au sud-est de Kolki et près de Nowo-Poczajew (18 kilomètres au sud-ouest de Krzemieniecz), l'ennemi tenta d'aborder nos tranchées, mais fut refoulé.

FRONT SUD-OCCIDENTAL

Communiqué autrichien.

W. T. B. — Vienne, 14 mai:

Au cours de la nuit, sur le haut plateau de Doberdo, une violente attaque des Italiens à coups de grenades à main, à l'ouest de San Martino, a été repoussée après un combat opiniâtre. Pour le reste, l'activité a été restreinte.

Communiqué italien

W. T. B. Rome, 14 mai:

Dans la région de Trente le feu précis de notre artillerie a entravé de nouveau les mouvements des troupes adverses, et des trains et colonnes de munitions. L'activité de l'artillerie ennemie, à laquelle nos batteries ont riposté, a causé quelques dégâts dans les localités de Ponte di Legno, vallée de Camonica, et San Giovanni, vallée de Legno. Quelques petits combats au confluent des deux Leno (Etsch) et près de Biscle dans la vallée Torra (Astico). Dans le bassin de Flitsch feu ininterrompu d'artillerie ennemie contre nos positions sur le Cukla. Nos batteries ont bombardé les lignes adverses sur le Rombon; à cette occasion, nous avons mis le feu à quelques organisations d'abris ennemis. Des avions ennemis ont survolé l'Isonzo inférieur et ont été chassés par les nôtres, qui ont jeté quelques bombes sur les campements de troupes près de Nova Vas et Ranciano.

SUR MER

Londres, 14 mai. — L'Amirauté annonce que le voilier anglais *Galgale* a été torpillé par un sous-marin allemand, le 6 mai, à 50 milles ouest d'Ouessant; 12 hommes de l'équipage sont arrivés dans une chaloupe à Brest. Une seconde chaloupe avec 13 hommes n'est pas encore retrouvée.

L'emprunt français aux Etats-Unis

L'*Evening Standard* écrit que le nouvel emprunt français aux Etats-Unis sera de 100 millions de dollars. Le gouvernement français offre en garantie 125 à 150 millions de valeurs d'Etats neutres, toutes les valeurs américaines qui étaient jusqu'ici en main de la France ayant déjà été cédées en garantie aux Etats-Unis. Cet emprunt est destiné à servir au payement des commandes françaises aux Etats-Unis.

Un accord austro-roumain

Bucharest, 14 mai. — L'accord annoncé a été signé il y a quelques jours entre la Roumanie et l'Autriche-Hongrie. Il dit essentiellement que la monarchie autrichienne accepte l'accord roumano-allemand, de façon que les trains de marchandises de l'Europe Centrale pour la Roumanie pourront traverser le territoire autrichien.

Un incident à Londres

Londres, 14 mai. — Une réunion — à huis clos — se tenait samedi dans un Institut, en faveur de la paix. La police gardait les abords de la salle d'assemblée et empêchait la foule d'en forcer l'entrée. Lorsque les participants quittèrent le local, ils furent assaillis par le peuple, dans la rue, et plusieurs furent blessés.

Mineurs anglais au front

La Fédération des houilleurs d'Angleterre vient de décider, comme suite à la demande du général Mackinnon, de faire appel aux volontaires pour le creusement des tranchées et des tunnels sur le front anglais.

Les Allemands du Kameroun en Espagne

Madrid, 13 mai. — Le gouvernement et le commandant des forces allemandes du Kameroun ne seront pas transférés dans un camp d'internement, mais prendront leur habitation à Madrid. Le restant, environ 900 Allemands du Kameroun, dont 500 civils, seront dirigés sur Garagoza (Pamplona), Alzala et Aranguez; 1,500 Allemands sont passés du Portugal en Espagne; 5.000 nègres du Kameroun sont en route pour Fernando-Po, où ils trouveront un travail rémunérateur dans les plantations.

L'armée américaine

Londres, 14 mai. (W. T. B.). — Reuter apprend de New-York que, samedi après-midi, il s'y est tenu une grande manifestation démonstrative, à laquelle 160.000 personnes ont pris part, en faveur de l'agrandissement de l'armée américaine.

Les pêcheries en Norvège

Les ports de Bergen, Haugesund, Soendmoe, Christiansund et autres sur la côte occidentale de la Norvège sont encombrés de centaines de mille tonnes de harengs et de cabillauds, achetés et payés par l'Angleterre et la France et qui attendent d'être transportés. Une partie de ces marchandises devait être expédiée à Arkhangel, mais depuis que ce port est devenu militaire, elles restent en souffrance. Les journaux norvégiens se plaignent de cette colossale exportation qui hausse les prix du poisson destiné à la population. Il est à remarquer que rien n'a pu être expédié en Allemagne, l'Angleterre et la France ayant tout acheté.

En Chine

Les journaux français mandent de Shanghaï que les chefs révolutionnaires de la vallée du Yangtsé ont demandé la réunion à Pékin d'une conférence des délégués de toutes les provinces chinoises. Le gouvernement de Pékin aurait repoussé cette demande.

* * *

On mande de Pékin au *Daily Chronicle* que le général Toenan Tsji-Joei a de grandes chances de succéder à Yuan-Chi-Kai comme président pour le cas où celui-ci se retirerait de la vie politique.

Le général Toenan Tsji-Joei est depuis quelques semaines à la tête du cabinet ministériel.

Dans l'Afrique du Sud

On mande du Cap: Le gouvernement vient de remettre en liberté 26 compagnons de de Wet, notamment le général Muller, le député Piet Grobbelaar et le curé de Broekhuyzen.

Il n'y a plus en prison que 22 rebelles, dont le général Kemp, l'ancien député Serfontein et Wessel Messels.

Chez les socialistes français

Un journal de Zurich mande que le bruit court dans les milieux socialistes d'Amsterdam qu'une scission semblable à celle qui s'est produite dans le parti socialdémocratique allemand se prépare dans le parti socialiste français. Vingt à trente députés se sciderait du groupe parlementaire officiel.

Prévoyance hollandaise

La Haye, 14 mai. — Le gouvernement hollandais, pour motiver sa proposition demandant 20 millions de florins, en faveur de l'alimentation populaire, déclare qu'une troisième campagne d'hiver sera vraisemblable. De ce chef, la population pauvre sera réduite à une situation encore plus lamentable et l'Etat devra inévitablement lui venir en aide, car l'importation de vivres devient difficile ou souvent même impossible.

Le port de Flessingue

La Chambre de commerce de Flessingue vient d'adresser au ministre de la marine une requête tendant à apporter de nombreuses améliorations au port, à construire de nouveaux quais, de nouveaux bassins et à renouveler les écluses.

Les mineurs anglais et le service général

On mande de Londres que le ministre Long, président du « Local Government Board », avec MM. Bonar Law et Arthur Henderson, ministre de l'instruction, ont reçu une députation de la Fédération des mineurs pour conférer sur le « Military Service Bill ».

Plusieurs questions ont été discutées et tranchées, notamment celles concernant la contrainte industrielle.

En Irlande

Le groupe Carson, de la Chambre des communes (Parti de l'Ulster), a publié une déclaration qui se prononce contre des concessions à l'Irlande et contre des mesures dans le sens de l'« home-rule ».

On mande de Londres: Le parti irlandais, présidé par M. Redmonds, a prié collectivement le premier ministre de lever l'état de guerre et des conseils de guerre en Irlande.

La requête du parti irlandais juge cette levée comme un condition de la pacification en Irlande.

JOURNALISTE FUSILLÉ

Au cours de la discussion des événements d'Irlande à la Chambre des communes, le ministre Asquith s'est expliqué sur l'exécution du journaliste irlandais Skeffington. Celui-ci a été fusillé le 26 avril au matin sans que les autorités militaires aient pu statuer sur son sort et avant même qu'elles aient été avisées de son arrestation.

M. Asquith a déclaré qu'une enquête était faite pour découvrir le nom de l'officier qui avait pris sur lui de faire procéder à cette exécution sommaire.

Menace de grève en Espagne

Tout le personnel des chemins de fer espagnol menace de se mettre en grève pour le 14 mai. Le ministre du travail espère pouvoir prévenir le conflit, mais les employés des chemins de fer se sont tous prononcés pour la grève.

La question de l'Epire.

Le « Corriere della Sera » apprend d'Athènes que tout l'Epire a été, administrativement parlant, complètement annexé à la Grèce et que les anciens gouverneurs sont devenus des préfets grecs. Ce fait inquiète l'Italie.

Le journal italien dit qu'il faut tirer de l'attitude de la Grèce, la conclusion qu'elle a annexé définitivement l'Epire.

La question des îles Aaland

On mande de Stockholm: Selon toutes probabilités, il sera répondu à la Chambre suédoise, la semaine prochaine, à l'interpellation sur les îles Aaland.

Dans la Croix-Rouge

Le prince Charles de Suède et les représentants de la Croix-Rouge allemande, austro-hongroise, danoise, russe, suédoise et suisse ont signé samedi un procès-verbal par lequel le texte accepté par la Conférence de Stockholm du mois de novembre 1915, au sujet du traitement des prisonniers de guerre dans les camps de concentration, est établi définitivement.

PETIT-BEURRE LAREIN

AU POTAGER.

Les travaux à faire durant la 2e quinzaine de Mai.

(*Suite.*)

Plantation en plein air. — La liste en deviendrait trop longue à énumérer tous les légumes à planter à cette époque, choux divers, céléri-raves, céléri à côtes, choux raves et choux navets, poireaux, oignons, haricots, laitues diverses, tétragone, cornichons, petit de Paris. Vers la fin de ce mois on plante les tomates en plein air ; parmi les variétés hâtives propre à cette culture se distingue le Stirling castle. Si on les plante de façon à pouvoir couvrir toute la culture avec des châssis, en août-septembre (ce qui est préférable), le choix des variétés est moins difficile. Dans ce cas on peut faire usage des variétés : Merveille des marchés, Chemin, Alice Roosevelt, Stirling castle, Eclipse Reine des hâtives, etc. La distance entre les plantes sur ligne isolée est de 35 à 45. Lorsqu'on plante en deux lignes on les espace chacune de 40 à 50 centimètres et on laisse 60 à 70 centimètres entre chaque double rangée, comme servant de chemin et pour l'entretien de la culture.

Semis en plein air. — La récolte ininterrompue des légumes, pour autant que la possibilité le permet, exige une succession d'ensemencement régulière plus rapprochée pour légumes de courte durée comme : le pourpier, le cerfeuil, le cresson, les laitues, les radis. On sème une avant-dernière fois les choux de Milan et de Bruxelles, puis les choux fleurs, les choux verts non pommés et les choux frisés, le cornichon à conserves, la poirée et betterave, l'arrache, les radis raves, le pourpier, les carottes de garde, le cardon, le barbe de capucin, le pissenlit, le céléri à côtes, le panais et les scorzonères pour récolter l'année prochaine. Le witloof se sème encore sans la moindre hésitation. La saison normale de commencer à semer les endives avec succès certain, est de même arrivée. Un premier semis de choux brocoli peut se faire (vers fin Mai) et le mieux en rayons afin d'obtenir des plantes fortes et trapues.

Les pois, semés depuis, et après cette quinzaine, diminueront de plus en plus en rendement. A préférer les variétés : Sénateur, De Clamart, Oméga, Ridé de Knigt et le pois à œil noir. Choisissez pour cette culture un terrain frais et si possible mi-ombragé.

Du 15 mai jusque vers mi-juin c'est l'époque par excellence pour semer toutes sortes de haricots. Plus tard, la récolte ira en diminuant, comme pour les pois. N'hésitez donc plus à semer en abondance des haricots, (car ils pourraient venir bien à propos dans l'alimentation humaine). Les haricots cultivés pour leurs grains comme : les flageolets, le jaune de Chine, et autres variétés naines : puis les variétés sarmenteuses cultivées aussi pour employer en vert comme pour graines sèches ; nos espèces d'haricots princesse avec et sans filet, le haricot sabre à couper, le haricot riz (uniquement pour sa graine extra fine et petite), le haricot multiflore à graine blanche, un héritage que nos pères nous ont laissé et qui rapporte grandement quoique les graines soient un peu grossières. Les haricots en général n'aiment pas une fumure ni un chaulage récents.

Serres et couches. — La plantation des melons dans les serres vides se continue, la distance varie entre 40 et 50 centimètres en tous sens, puisque ces plantes ne donnent généralement que de 1 à 3 fruits. Leurs pincement et taille se feront en temps voulu et demandent beaucoup de surveillance. Evitez les grandes plaies en usant d'un greffoir bien coupant. Au-dessous des jeunes fruits noués on place une feuille de verre à vitre. La température de la serre sera maintenue entre 18 et 30 degrés, sans toutefois laisser brûler les plantes, l'aérage ne se fait que lorsque le soleil luit et encore seulement 2 heures avant et jusqu'à trois heures après le midi astronomique. Tout dépend de la situation de la serre, de sa grandeur, du nombre de fenêtres, de l'endroit où les melons sont cultivés. Dans une serre à melons doit absolument régner une humidité constante, sensible, produite, soit par des bassinages sur les plantes, soit par arrosage des chemins. Faute de ces précautions s'y installe l'araignée rouge nommée vulgairement la grise (Tetranichus telarius) un insecte redoutable que l'on prévient par bassinages, arrosages, et aérage en règle et qu'on combat en pulvérisant les plantes avec de l'eau claire et avec une solution d'eau de savon à dose citée plus haut. Les concombres longs en serre demandent la même situation de température, aérage et degré d'humidité ; ces deux cultures se font ensemble avec succès. La culture des tomates dans de telles serres n'est pas à conseiller. Palissez soigneusement les jeunes concombres et arrosez-les, à l'engrais liquide léger, dès qu'on voit le moindre trace de jaunisse aux plantes. On ébourgeonne soigneusement les tomates, sans encore enlever des feuilles. Les différents systèmes de culture et pincement seront donnés dans la chronique prochaine. Plus longtemps la culture des tomates en serre durera et plus on peut laisser grandir les plantes et augmenter le nombre de grappes de fleurs. Dans les serres vides d'Azalea indica on continue la plantation des tomates en couchant les longues tiges, sur une grande partie, dans le sol.

Sous châssis froids on sème encore le pourpier, pour le forcer un peu et on y sème aussi à demeure les courges, aubergines et piments. Dès maintenant on peut y planter les concombres longs, les melons, les courges, les aubergines, et les piments en donnant à chaque espèce un terrain amendé de terreau de détritus décomposé du potager, etc. On y plante les tomates avec un résultat assuré.

J. P.

Le tabac et les enfants en Hollande

La Commission de la protection de l'enfance de Leyde vient d'introduire auprès des autorités communales un projet de loi concernant l'usage du tabac pour les enfants. Les rapporteurs exposent que les conférences sur les inconvénients de l'usage du tabac peuvent avoir un certain effet moral, mais que cela ne suffit pas. Ils proposent en conséquence, pour couper le mal dans sa racine, de rendre responsables ceux qui vendent ou qui donnent du tabac aux enfants ; le projet de loi prévoit les peines variant de 10 florins d'amende à 3 jours de prison pour tous ceux qui procureront du tabac, des cigares ou des cigarettes à des enfants âgés de moins de 14 ans. Le Parlement hollandais sera saisi prochainement d'un projet de l'espèce étendant les pénalités à toutes les localités des Pays-Bas.

L'ENSEIGNEMENT MÉNAGER.

Dans le même ordre d'idées que nous indiquions en un précédent article de 1re page, M. Turmann a développé naguère des considérations qui seront lues avec avantage par tous les partisans de l'éducation féminine rationnelle. Nous citons :

I

« Les hommes ont toujours discuté — et vraisemblablement discuteront longtemps encore — de l'instruction à donner aux femmes, mais il est un point qui les trouve à peu près tous d'accord : c'est l'utilité des connaissances ménagères chez la jeune fille — épouse et mère de demain — et, par suite, la nécessité de développer l'enseignement de la science du ménage.

— Intérêt bien entendu, égoïme intelligent de la part de nos maris, remarqueront malicieusement peut-être quelques lectrices.

— Il y aurait assurément mauvaise grâce à contester, que, nous autres, hommes, nous ne soyons particulièrement intéressés à la diffusion de l'enseignement ménager. Que notre maîtresse de maison n'ait que des notions très confuses sur les guerres Puniques, les théories de Kant ou la préparation de l'hydrogène, certains d'entre nous le déploreront ; toutefois, ils pourront se consoler en songeant que beaucoup de bacheliers ne sont guère plus avancés... Mais que cette même maîtresse de maison ignore l'art de diriger son ménage avec ordre et économie, ou bien qu'elle soit incapable de donner des soins éclairés à ceux qui vivent près d'elle, voilà évidemment ce que ni les uns ni les autres, nous ne pourrions supporter sans maugréer. Et, en maugréant, nous ne sortirions pas de notre droit.

Toutefois, à supposer que nous fussions les seuls à nous plaindre, nous ne serions pas les seuls à souffrir. Nos enfants, nourris et élevés d'une façon regrettable, pâtiraient de l'ignorance ou de la négligence de leur mère. La mère elle-même courrait le risque de voir son mari déserter peu à peu un foyer où rien ne serait fait pour l'attirer et le retenir. Quoi d'étonnant dès lors si, obéissant à de mauvais conseils et pris de dégoût, celui-ci détestait son intérieur pour passer toutes ses soirées au café, au cabaret ou, pis encore, dans quelque lieu mal famé!

Cet homme, je n'en disconviens pas, commettrait une lourde faute, mais, à tout prendre, serait-il l'unique coupable? J'ose penser que la mauvaise tenue de son ménage n'aurait pas été sans contribuer à sa dépravation.

Si, par cas, l'on était tenté de contester notre opinion, nous invoquerions l'autorité d'un éminent économiste, M. Cheysson, qui a été trop tôt enlevé aux œuvres multiples auxquelles il se dévouait sans compter.

Or, dans une étude sur l'« enseignement ménager et la lutte contre l'alcoolisme », M. Cheysson énumère les causes qui poussent un homme au cabaret et vis-à-vis desquelles la femme joue, suivant ses qualités ou ses défauts de ménagère, le rôle de frein ou celui d'aiguillon ; et il écrit ce qui suit : « La première de ces causes, et sans doute la plus décisive, est la mauvaise tenue du ménage. Au retour de son atelier, où il a passé toute la journée courbé sous son rude labeur, le père a droit à un foyer propre et riant, qui lui fasse accueil et le délasse de ses fatigues. Si, au lieu de ce home réconfortant qui détendrait ses muscles avec ses nerfs et referait son courage, il rentre dans un logis infect et puant, où tout le blesse, où rien n'est en place, où les enfants, aux joues et aux mains sales, aux cheveux en broussaille, aux vêtements sordides et en loques, crient et s'ébattent au milieu de détritus qui jonchent le sol, où sa femme dépenaillée le reçoit avec des paroles amères, le pauvre homme ne voit qu'un parti à prendre : c'est de courir au plus vite au cabaret, pour fuir ce taudis plein de misère et de tristesse, qui n'est pas plus le logement familial qu'un haillon n'est un vêtement... La femme fait encore le jeu du cabaret, quand elle sert à son mari une cuisine insuffisante, épicée, mal préparée, indigeste. Se sentant l'estomac délabré, il s'imagine que l'alcool va lui procurer ce supplément de force et de chaleur que lui refuse la cuisine conjugale... Enfin, on voit souvent des ouvriers qui demandent au cabaret un refuge contre les assauts d'une ménagère acariâtre ou contre l'ennui morne d'un intérieur maussade... Nous éprouvons, en général, un besoin de sociabilité et de bonne humeur qui, s'il n'est pas satisfait au cabaret, » Conclusion : pour qu'une famille soit unie, pour que tous ses membres reçoivent ce dont ils ont besoin, et pour que le père résiste avec plus d'énergie aux tentations de l'alcoolisme sous ses diverses formes, il est indispensable que la mère ait reçu une bonne éducation ménagère et qu'elle sache faire du foyer un centre attractif.

Ainsi donc la diffusion de l'enseignement ménager n'est pas seulement désirable au point de vue spécial des maris, comme le prétendent ironiquement quelques dames — ce qui d'ailleurs, qu'on nous permette de le dire, ne serait pas tout à fait à dédaigner pour des candidates au titre d'épouses, — mais cette diffusion est encore à souhaiter à un point de vue vraiment social et assurément plus large que le point de vue sur ces considérations qui mettent en lumière la haute importance de cet enseignement professionnel féminin.

II

Une étude de Mme Ruchet, présidente de la Commission fédérale suisse contre la tuberculose, établit excellemment le rôle capital de l'enseignement ménager dans la lutte contre le développement de la phtisie, ce fléau moderne.

On connaît aujourd'hui la cause du mal : c'est l'infection. Pour la combattre, il faut s'appliquer, par le respect des règles de l'hygiène, à rendre l'individu sain résistant à la maladie et à empêcher l'individu malade d'être une source de contagion pour ceux qui l'entourent. « La science enseigne que l'alimentation rationnelle donne la force de résistance ; qu'en sus de la nourriture appropriée, l'homme a besoin d'air et de lumière ; que le logement devient insalubre si cet air et cette lumière n'y ont pas accès ; que le rayon de soleil assainit la demeure infectée et qu'une propreté méticuleuse empêche la maladie de s'installer au foyer. » Ainsi donc, alimentation rationnelle, air et lumière, grande propreté, voilà ce qui, bien compris et appliqué, pourrait enrayer les progrès de la tuberculose.

Mais comment faire pénétrer ces notions dans les masses populaires? Comment surtout assurer l'application de cette méthode si l'on se bat contre les préjugés, l'ignorance ou la mauvaise volonté de la mère de famille? La lutte contre la tuberculose sera illusoire, dit avec raison Mme Ruchet, si l'œuvre d'assainissement n'est pas appliquée et poursuivie dans chaque famille. Et c'est à la femme, à la ménagère qu'incombe la grande et belle mission de mettre en pratique, dans son foyer, les préceptes de salubrité que la science enseigne et que la loi prescrit.

Or c'est l'enseignement ménager qui assurera à la jeune fille cette instruction et cette formation qui lui permettront plus tard d'écarter la tuberculose de son foyer. Elle aura appris alors l'importance de l'hygiène de l'habitation : elle ne craindra plus de laisser l'air et le soleil entrer par les fenêtres grand'ouvertes. Mais surtout, elle aura étudié les principes de l'alimentation rationnelle.

Sur ce point important — et qui donne lieu à tant de méprises — nous ne pouvons mieux faire que de citer Mme Ruchet. « Il ne suffit pas, écrit-elle, que la future ménagère sache plus ou moins bien apprêter les aliments ; elle doit aussi en connaître la valeur nutritive ; il importe qu'elle sache dans quelle mesure ils sont réparateurs des forces et quel est leur rendement en regard de la cherté des vivres. Il ne s'agit nullement de faire de la jeune fille une femme savante qui jongle avec les mots de « calories, albumine, matières grasses et matières hydrocarbonées », cependant, elle doit savoir que ces choses-là existent et sont absolument indispensables au corps humain ; il est de toute nécessité que la future ménagère apprenne à connaître les aliments qui contiennent les qualités propres à réparer l'usure quotidienne de nos forces... »

Avec infiniment d'esprit, Mme Ruchet réplique à ceux auxquels cette éducation pourrait paraître par trop scientifique : « Depuis longtemps, on pratique cette alimentation à l'égard des animaux en calculant de très près la quantité et la qualité de nourriture qui équivalent à leur travail... Pourquoi ne voudrait-on pas autant de sollicitude à l'alimentation du travailleur humain? » L'unique raison, c'est qu'on n'a pas été accoutumé à le faire et qu'il n'y a rien de plus difficile à vaincre que la sacro-sainte routine.

Il n'y a, on le voit, aucun paradoxe à soutenir que bien des vies humaines eussent été épargnées par la phtisie, si, dans les familles ouvrières et bourgeoises, on avait mieux connu et mieux pratiqué les règles de l'hygiène et de l'alimentation rationnelle. Le mot de M. Cheysson est resté profondément vrai : « La femme est toute-puissante pour le développement ou l'endiguement de la tuberculose. » Il faut que la femme connaisse sa responsabilité et soit en mesure de remplir, à ce point de vue, tout son devoir. La diffusion de l'enseignement ménager est donc l'une des armes les plus puissantes dont nous disposions dans la lutte contre ce mal qui, chaque année, enlève à la France l'équivalent de la population d'une grande ville.

(*A suivre.*)

HARNAIS DE PONNEYS
Maison fondée en 1851
Décoration Industrielle — Exposition Universelle et Internationale Gand 1913 : 2 médailles d'or
Exposition de Gand 1899 : Diplôme d'Honneur. 1 médaille en vermeil ; 1 médaille d'argent ; 1 médaille de bronze
SELLERIE DE LUXE
Marque de fabrique déposée
Manufacture DE HARNAIS EN TOUS GENRES et articles de Sellerie
H. BONTEMS
69, boul. Frère-Orban GAND
Atelier de réparation
(1096)

Provincie Oost-Vlaanderen

STUDIEBEURZEN

De provinciale Commissie der studiebeurzenstichtingen van Oost-Vlaanderen brengt de belanghebbenden ter kennis dat de volgende beurzen toe te wijzen zijn :

1° Stichting Martina Vander Meire, te Oudenaarde. a) Eene beurs (1e) van 75 fr. voor de wijsbegeerte en de Godgeleerdheid, ten voordeele der behoeftige studenten geboren in het bestuurarrondissement Oudenaarde, alsook voor de koorknapen uit de zelfde stad ; b) twee beurzen (2e en 3e) van 75 fr. elk voor de wijsbegeerte, de Godgeleerdheid en andere hoogere studiën, ten voordeele der behoeftige studenten. Genot der beurzen van af 1en October 1916.

2° Stichting Claudius Verrijdt, te Oudenaarde. Eene beurs van 100 fr. voor de studie van wijsbegeerte en andere hoogere studiën ten voordeele der bloedverwanten van den stichter ; 2° der inwoners der stad Oudenaarde en der Casselrye van Oudenaarde en, bij voorkeur, der afstammelingen van Jan Vandon Broucke en Ludovicus Vander Varent. Genot der beurs van af 1en October 1916.

3° Stichting De Cuypere en De Cnibbere, te Geeraardsbergen. Eene beurs van 35 fr. voor de humaniora en de wijsbegeerte, ten voordeele der naaste bloedverwanten der stichters, bij ontstentenis dezer, der jongelingen uit Geeraardsbergen. Genot der beurs van af 1en October 1916.

4° Stichting Niklaas De Fauwyn, te Waasmunster. Eene beurs van 110 fr. voor de humaniora en de hoogere studiën, ten voordeele der bloedverwanten des stichters. Bij ontstentenis dezer mag de beurs toegekend worden, voor één jaar, aan al de jonge Belgen met voorkeur voor de minsbegoeden. Genot der beurs van af 1en October 1916.

5° Stichting Goethals, te Gent. a) Twee beurzen van 330 fr. voor de rhetorica, de Godgeleerdheid, ten voordeele der bloedverwanten des stichters, afstammelingen zijner broeders Adriaan en Willem Goethals, bij gebrek der jongelingen geboren in de stad en het bisdom Gent. Die beurzen mogen ook toegewezen worden, maar enkel aan de bloedverwanten des stichters, tot den vierden graad, voor de studie der rechten en medecijnen. Genot der beurze van af 1en October 1915 ; b) Eene beurs van 200 fr. voor het beroepsonderwijs van een jong meisje. Genot der beurs van af 1en October 1916.

Bijzonder bezwaars de heer Graaf Goethals, bloedverwant des stichters en twee leden der Commissie.

6° Stichting Lenoir, te Gysegem. Eene beurs van 400 fr. voor het middelbaar onderwijs en de humaniora, ten voordeele der bloedverwanten des stichters en daarna der jongelingen van Gysegem. Genot der beurs van af 1en october 1915.

7° Stichting Remery, te Eeclоo. Eene beurs van 65 fr. voor de latijnsche humaniora en daarna ten voordeele van die zich tot den geestelijken stand wijden, voor de wijsbegeerte en de Godgeleerdheid ten gunste der bloedverwanten des stichters of die zijner vrouw. Genot der beurs van af 1en October 1916.

De belanghebbenden wenden zich tot den heer secretaris der Commissie, te Gent, Gouvernementshotel, bij gefrankeerden brief, vóór 1en Juli 1916.

De aanvragen moeten aanduiden :

1° De stichters ; 2° De naam, voornamen en woonplaats des aanvragers, het beroep huns vaders of moeder ; 3° de melding van de hoedanigheid in dewelke zij de aanvraag doen ; 4° de melding der beurzen van stichtingen van andere provinciën of der toelagen van openbare besturen die zij uit hoofde hunner studiën genieten, alsmede het bedrag dezer. Indien zij geene beurzen of toelagen genieten, moeten zij het uitdrukkelijk verklaren.

De aanvragen dienen vergezeld van een uittreksel der geboorteakte des aanvragers, van een getuigschrift van gedrag en zeden, van een studiebewijs afgeleverd door het hoofd der school die zij bezoeken en al de stuks geschikt tot het vaststellen hunner verwantschap met den stichter of van hunne andere titels die tot het genieten der beurs recht geven.

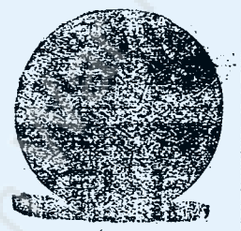
Zij die de aanvraag doen uit hoofde hunner verwantschap, moeten bij de akten van den burgerlijken stand en andere stuks die hunne afstamming bewijzen, eene stambeschrijving hunner familie voegen.

Het getuigschrift van gedrag en zeden, evenals de akten van den burgerlijken stand dienen op gezegeld papier afgeleverd te worden. Behalve in geval van onvermogen moet het getuigschrift van gedrag en zeden ook gelegaliseerd worden.

Gent, den 21en April 1916.

De Secretaris,
J. RAES.

(2774)

ACTUELLEMENT
BALLES DE TENNIS
FOOTBALL
:: Garanti rond :: et indéformable.
— 1er choix —

Cuir gras et chromé.
Complet avec vessie
Garantie étanche
Souliers de football et guêtres
Football pour clubs à partir de 28 fr. complets
— MAISON —
- PAUL DE LAET -
GAND - 2, rue du Hainaut, 2 - GAND
Maison de confiance 1369

Agence de transports
SERVICE SPÉCIAL DE MESSAGERIES
COMMISSION — CONSIGNATION
Urs. LAURENT
Gand, Avenue du Grand Marais, 218
Bruxelles, r. de Ribeaucourt, 146 à 152
VASTES MAGASINS appropriés pour le dépôt des marchandises (2106)

Maison de Gros
A. L. CANNOODT
45, chaussée d'Anvers, 45
Mont St-Amand-lez-Gand (tram 8)
(Maison fondée en 1894)
SAVONS DE MÉNAGE
SAVONS DE TOILETTE
POUDRES DE SAVON
etc., etc., de toute marque et de bonne qualité ainsi que POMMADES et LIQUIDES pour
MÉTAUX
FOURNEAUX
et CHAUSSURES
de très bonne qualité et à des prix très avantageux.
EN GROS ET EN DETAIL (2105)

La maison F. CALLAERT
rue Charles V, 45, Gand
(TÉL. 613)
se charge de toutes réparations aux toits, ardoises, couvertures en zinc, gouttières, platteformes, réparations de tous systèmes de pompes.
INSTALLATIONS SANITAIRES
CHAMBRES DE BAIN -- W.-C.
Conduites à eaux et à gaz
TRAVAIL SOIGNÉ
Prix et conditions avantageuses (2252)

SAVON BRUN
Savon brun solide de bonne qualité en tonnelets de 25 kilos, à fr. 2.60 par kilo. Savon brun et vert hollandais, de 1re qualité, à fr. 5.50 le kilo.
Encore en magasin : Vermicel, confiture en seaux, beurre au miel, graines de canaris, sodaline et boi de soude en sac de 50 kilos. Sodaline vaut à l'usage trois fois le sel de soude. Crème « Eclo » pour chaussures, pommade pour poêles, etc., etc. En vente chez E. EECKELAERT, rue d'Belgrade, 29, Gand (près de la Digue de Brabant). (2244)

SEL EXTRA FIN
MOUTARDE
Grandes quantités toujours disponibles
La Persévérance, 8d DE L'ABATTOIR, 16 GAND (2767)

Vous serez blanchi et nettoyé
mieux que vous ne l'avez été depuis deux ans par un
EXCELLENT SAVON BRUN MOU
d'origine hollandaise, garanti pur sur analyse
à Fr. 3.50 le kilo
Dépôt pour GAND 14, rue de la Monnaie, 14, à Gand
L'essayer c'est l'adopter. 2745

TOURBE LITIÈRE
Arrivage régulier par bateaux ; prix avantageux par wagons de 5 à 10,000 kg. Agent des tourbières de Klazeenaveen, Ch. Delcest, 33, rue Van Arteveldt, Anvers.

Grands et petits capitaux à obtenir sur hypothèque.
A VENDRE :
a) Petite maison de rentiers, rue du Poivre.
b) Maison de maître, centre de la ville.
c) Maison de rentier, place du Casino.
d) Maison de commerce, plaine église St-Jean-Baptiste.
e) Maison de commerce, boul. de Hoygem.
f) 7 maisons ouvrières, boul. de Hoygem.
g) Usine à Gand, à La Lys, contenant 3,600 mèt.
h) Villa à Mariakerke.
TERRAINS à vendre pour villas et horticultures à Gand-Mariakerke.
A LOUER : Campagne meublée, avec belle maison, écuries, remises, serres, jardins légumier, potager et fruitier ; étang et bois, à LA PINTE, près de l'église et de la gare, contenant 2 hect. 7 ares.
Pour conditions et renseignements s'adresser à JOS. HERBERIGS, administrateur de biens, à Gand, boul. du Béguinage, 16, de 7 à 9 h. du matin. (2397)

FEUILLETON DU « BIEN PUBLIC » (20)

Le Nouveau Docteur

PAR

JULES PRAVIEUX.

Lorsqu'elle fut assise en face du doyen, Mme Chanteau ramassant son courage, exposa bravement son sujet : « Elle avait des raisons de croire Françoise éprise du docteur Bravières, et comme la pauvre enfant savait que son père ferait une opposition irréductible à tout projet de mariage avec le jeune médecin, elle était tombée dans un état de découragement, de tristesse, de langueur qui causait à sa mère de terribles appréhensions. »

L'abbé Tharot avait écouté, gravement, et sans l'interrompre, Mme Chanteau. Lorsqu'elle eut clos ses révélations par des soupirs et des lamentations, le doyen prit la parole :

— Madame, fit-il, je comprends vos inquiétudes, je m'y associe, mais comme je suis autorisé à penser (il appuya sur ces mots) que M. le docteur Bravières a pour Mlle Françoise une sympathie... très vive, comme son plus grand désir, je le sais, serait de l'épouser...

— Et dire, fit Mme Chanteau hochant la tête, que ce mariage serait notre bonheur à tous!

— Puisqu'il en est ainsi, reprit l'abbé Tharot, puisque les deux jeunes gens ont de l'intérêt l'un pour l'autre, puisqu'ils sont dignes l'un de l'autre, ne pensez-vous pas que le plus sûr moyen pour mettre les choses au mieux serait de les marier?

— Je le souhaite plus que personne, dit Mme Chanteau, mais...

— Ne pensez-vous pas, poursuivit le doyen, qu'une démarche de ma part auprès du docteur Chanteau aurait des chances de succès? Si j'allais à lui simplement pour lui dire toute la vérité?

— Oh! monsieur, fit Mme Chanteau joignant les mains, et avec une expression de terreur dans les yeux, je vous en supplie, ne faites pas cela! Non, non, je connais mon mari, il est bon, très bon, mais je sais son aversion pour M. Bravières : il s'emporterait, serait capable de vous chasser! De grâce, monsieur le curé, ne vous exposez pas à cet affront! Je ne m'en consolerais jamais!

— Madame, dit le prêtre, je ferai selon votre volonté... mais qu'attendez-vous de moi?

— Il est un sujet, dit Mme Chanteau, que je ne me sens pas le courage d'aborder avec ma fille. Vous seul, monsieur le doyen, pouvez le faire à ma place. Je vous demanderai d'interroger Françoise pour connaître la cause de sa tristesse, de tenter de savoir si vraiment elle est éprise du docteur Bravières. Je le crois, mais je n'en suis pas sûre. Je ne puis vivre dans cette incertitude. Non, non, c'est trop terrible! Elle souffre, la pauvre enfant, elle s'étiole, son état s'aggravera... Si, poursuivit Mme Chanteau, avec une énergie qui ne lui était pas ordinaire, j'acquiers la certitude que ma petite Françoise souffre... pour ce que vous savez, rien ne m'arrêtera. Je m'exposerai à tout, j'affronterai tout, et c'est moi-même qui dirai à mon mari : « Françoise aime le docteur Bravières qui veut la demander en mariage! Si tu t'entêtes, ta fille en mourra! »

Mme Chanteau éclata en sanglots. Le doyen, d'une voix apitoyée, l'exhorta au courage, à la résignation, à la soumission aux volontés de Dieu, puis, lorsqu'il vit que la crise de larmes s'était calmée :

— Madame, dit-il, vous n'aurez pas en vain compté sur moi. La tâche que vous me confiez est singulièrement délicate : je ne me déroberai point. Demain matin, veuillez donc prier Mlle Françoise de venir me parler à la salle de catéchismes, après ma messe.

— Monsieur le doyen, dit Mme Chanteau en se levant, nous assisterons demain matin à votre messe que vous devez dire précisément pour nos défunts, et lorsqu'elle sera finie, Françoise ira vous trouver.

Mme Chanteau quitta le presbytère, l'âme un peu réconfortée, après s'être essuyé les yeux avec son mouchoir et avoir rabattu sa voilette sur sa figure.

Mme Courotte qui, de sa fenêtre, n'avait pas cessé de guetter la sortie de Mme Chanteau, la signala aussitôt à son mari :

— La voilà! la voilà! cria-t-elle... Elle est restée trente-cinq minutes, ajouta-t-elle en regardant la pendule de la cheminée.

— Trente-cinq minutes, fit M. Courotte, qu'ont-ils qu'ils ont bien pu se dire tout ce temps là?

Comme Mme Chanteau passait sous la fenêtre, M. Courotte fit une remarque :

— Tiens! elle a les yeux rouges! dit-il sans émoi, l'air alléché (cet âge est sans pitié, a dit La Fontaine parlant d'enfants beaucoup plus jeunes).

— C'est ma foi vrai! confirma Mme Courotte. Si elle a pleuré, c'est peut-être bien que...

Et les époux Courotte recommencèrent leur joli jeu des suppositions qui aidait ces doux vieillards à attendre tranquillement l'éternité.

Lorsque, le lendemain matin, Françoise Chanteau, vêtue d'un long manteau de velours, un petit sac de cuir à la main, pénétra dans la salle des catéchismes, elle trouva l'abbé Tharot qui l'attendait debout vers la cheminée où flambait un feu de bois.

— Alors, mon enfant, dit le prêtre, avec une bonhomie toute paternelle, nous nous permettons d'être souffrante?

— Oh! un peu, fit Françoise, maman a dû exagérer!

— J'aime à le croire, reprit le doyen... Allons, voyons, mon enfant, poursuivit-il, regardant la jeune fille dans les yeux, votre santé physique ne serait-elle pas influencée par votre état moral, par des chagrins? Auriez-vous des ennuis, des contrariétés?

— Quelques contrariétés, fit Françoise.

— Avez-vous confiance en moi?

— Une confiance entière, monsieur le doyen!

— Alors, pourriez-vous me les faire connaître vos ennuis, vos contrariétés?

Françoise baissa la tête et parut hésitante :

— Monsieur le doyen, dit elle, c'est maman qui vous a prié de m'appeler, je l'ai deviné sans peine. Elle est inquiète : vous pouvez la rassurer, je ne suis point en danger... Je voudrais bien vous dire toute la vérité, mais j'éprouve quelque embarras à le faire. Si vous m'interrogiez, je vous répondrais franchement.

— A toutes mes questions?

— A toutes vos questions.

— Eh bien, fit l'abbé Tharot résolu cette fois à brûler ses vaisseaux, quelle impression vous causerait la nouvelle que le docteur Bravières vient d'être victime d'un accident d'automobile?

Françoise releva la tête.

— M. Bravières... M. Bravières victime d'un accident, balbutia-t-elle, tandis que sa figure, dont le froid de décembre avait ravivé les couleurs, devenait d'une extrême pâleur et que ses yeux s'emplissaient de larmes... Il est mort? ajouta-t-elle d'un ton d'angoisse.

— Mais, mon enfant, s'écria le doyen, c'était une simple hypothèse que je faisais là! M. Bravières est, heureusement, en parfaite santé, mais votre émoi a répondu pour vous à la question que j'allais vous poser. Vous avez, vous ne pouvez le nier, de la sympathie pour M. le docteur Bravières?

— Une très grande sympathie, fit Françoise qui s'était remise de son trouble.

— Et si le docteur Bravières vous demandait en mariage à M. votre père, pour votre part, vous accepteriez?

— J'accepterais avec d'autant plus d'empressement, dit résolument la jeune fille, que si je n'épouse pas M. Bravières, je ne me marierai jamais, jamais. On peut ne pas me permettre de l'épouser ; on n'a pas le droit de m'obliger à me marier, si je m'y refuse!

— Mais enfin, mon enfant, dit l'abbé Tharot, cette sympathie pour M. Bravières est née bien soudainement! Vous le connaissez à peine. Ne craignez-vous pas d'avoir cédé à un enthousiasme irréfléchi... et éphémère, de vous faire illusion à vous-même sur vos propres sentiments? Cet attrait si grand ne faiblira-t-il pas? Vous avez dû réfléchir, faire appel à votre raison avant de prendre avec vous-même un engagement aussi grave. Etes-vous bien sûre de votre cœur, mon enfant? Bien sûre qu'il ne changera pas? Bien sûre que vous êtes dans le vrai en vous croyant liée à ce jeune homme par un attachement qui ne doit jamais faillir? Pour vous arrêter à une résolution aussi ferme que me paraît aujourd'hui la vôtre, il vous a fallu des preuves, une certitude, un critérium... Où donc est votre critérium, mon enfant?

— Mon critérium... mon critérium, fit Françoise visiblement embarrassée, je... on invente, tous les jours, tant de nouveaux objets de toilette que je ne les connais pas tous! Il y a deux mois que je n'ai pas lu de journal de modes. En tout cas, je n'ai pas de critérium dans mon sac!

L'abbé Tharot ne put réprimer un sourire :

— C'est moi qui m'exprime mal, fit-il, excusez-moi : l'habitude de converser entre ecclésiastiques... Le critérium n'est pas ce que vous pensez, c'est la preuve extérieure, le signe de la certitude. Quelle preuve avez-vous donc que vous ne vous abusez point sur votre propre cœur?

Comme Françoise ne répondait pas, l'abbé Tharot reprit :

— Enfin, pourquoi vous êtes-vous attachée si vite et si fort à M. le docteur Bravières?

— Je me suis attachée à lui, dit Françoise, parce que... parce que c'était lui!

— Je comprends, je comprends, fit le doyen. Et vous croyez que vous persisterez toujours dans cet attachement?

— J'en suis sûre, répondit la jeune fille.

— Je comprends, je comprends, répéta l'abbé Tharot devenu songeur.

Il y eut un silence pendant lequel le doyen chercha quelles paroles il devait dire. Il s'arracha à ses pensées :

— Mon enfant, fit-il d'une voix très douce où passait toute la bonté de son âme, je sais maintenant ce qu'il m'importait de connaître... Ayez confiance, demandez à Dieu qu'il vous donne la paix : vous méritez d'être heureuse, Dieu vous entendra... Me promettez-vous d'obéir toujours à votre excellent père, de respecter ses décisions?

— Je promets de ne point lui désobéir, dit Françoise, à moins qu'il ne m'oblige à...

Le doyen ne la laissa pas achever sa phrase :

— Allez, mon enfant, dit-il, je prierai pour vous.

L'abbé Tharot se mit à marcher à grands pas dans la salle des catéchismes, réfléchissant à l'aveu de Françoise, se demandant ce qu'il pouvait, ce qu'il devait faire en face d'une situation qui se présentait à lui pour la première fois. Ah! comme il eût été plus à l'aise aux prises avec le plus subtil, le plus épineux des cas de conscience! Il ne pouvait plus se faire d'illusions : l'évidence était là. Mme Poncel, si romanesque, si imaginative qu'elle fût, avait prédit ce qui arrivait : l'amour, ce mauvais paroissien d'amour, était venu se mêler de ce qui le regardait un peu, c'était vrai, mais de ce qu'il ne saurait que compliquer, aggraver. Pierre Bravières et Françoise Chanteau s'aimaient. L'abbé Tharot n'en pouvait plus douter, mais cette certitude, loin d'éclairer l'horizon de ses pensées, ne faisait que l'assombrir : « Nous sommes dans une impasse, répétait-il, pas d'issue, pas d'issue! » Quelque chemin qu'on pût prendre pour en sortir, on se heurtait à l'indestructible entêtement du docteur Chanteau.

(*A suivre*)



--- Malgré les difficultés actuelles du ravitaillement le plus grand choix d'articles alimentaires se trouve toujours à la

MAISON OCTAVE BOUTON

GAND, 9, rue de la Tour-Rouge, 9, GAND

--- Elle a disponible à des prix avantageux :

CONSERVES DE VIANDES

Cafés crûs et torréfiés -- Fromages -- Millet -- Fruits secs -- Savons

-- CHOCOLATS EN PAQUETS. -- FRANK RADEMAKER'S HOPJES --

Articles du jour disponibles ou attendus en grandes quantités

CONSERVES de POISSONS : Sardines, Saumon, Maquereaux à la tomate, Harengs à l'huile, Crevettes. - Figues et Dattes. - Confitures et gelée de pommes

Maison de confiance fondée en 1905 — EXCLUSIVEMENT EN GROS

APPARTEMENT de 3 ou de 5 places à louer, 13, rue Brederode. (2775)

ON DEMANDE A LOUER aux environs de la Ville, PETITE VILLA avec écurie et remise, jardin fruitier et potager, pour été et hiver. — Ecrire avec détails et prix au bureau du journal B. C. A. (2777).

A VENDRE: Très bon PIANO, marque Boone, état neuf, bas prix, s'adr. Moerman, rue Haute, 122, Gand. (2776)

A LOUER: BELLE VILLA à Meirelbeke, en face de l'école communale, à 4 minutes du tram et de l'église; situation agréable, salubre avec belle vue, s'adresser rue de l'Avenir, 100, Gand. (2779)

A LOUER immédiatement, quai au Bois, 7, jolie MAISON moderne. Pour les conditions s'ad. 17, rue Haute, Gand. (3731)

A LOUER BELLE MAISON BOURGEOISE en très bon état d'entretien; jouissance immédiate. RUE JOSEPH PLATEAU. — S'adresser Etude Notaire TYMAN, 7, Rempart St-Jean. (2729)

ON DEMANDE une DEMOISELLE DE MAGASIN, très sérieuse, connaissant la musique. S'adresser par écrit au bureau du journal, sous les initiales M. R. Q. (2744)

HARMONIUM DE SALON (Bell, 8 rég.), en noyer, parfait état, à vendre d'occasion; 200 fr. Prendre adresse bureau du journal. (2750)

A LOUER: Belle CAMPAGNE, sup. 1 h. 1/4, écuries, remises, maison du jardinier, à Genibrugge, Voordries, 60, à 15 minutes des trams 1 et 2. S'adresser le matin, rue courte du Marais, 41, E/V. et l'après-midi Vieux chemin de Bruxelles, 67, Gentbrugge. (2511)

A VENDRE beau et grand CHEVAL, pouvant servir pour camion et voiture. — S'adresser quai des Dominicains, 5, Gand. (2755)

ON CHERCHE A LOUER, BELLE MAISON BOURGEOISE, avec grands magasins. Répondre bureau du journal (J. H.). (2661)

ANTIQUITES. — Achat de tableaux, gravures, pendules, vases porcelaines, etc. Offre avec description bur. journal V. D. C. (2682)

A LOUER présentement au centre de la Ville: BELLE MAISON A PORTE COCHERE, très confortable, rue de la Vallée, 18. — Conditions avantageuses chez Notaire Amelot, rue du Gouvernement, 3. (2691)

A LOUER A HEUSDEN, Village, Halte Tram, JOLIE CAMPAGNE, avec écurie et remise, comprenant au Rez-de-chaussée: salle à manger, salon, cuisine, office lavrie; 1re étage: 3 grandes chambres à coucher, cabinet toilette. Conditions. Boulevard Zoologique, 57, Gand; Clefs, à Heusden, chez le jardinier. (2700)

A LOUER, BELLE MAISON BOURGEOISE, Rue Paveschoot, n. 11, près de l'Avenue de l'Exposition. Pour les conditions s'adresser rue longue du Bâteau, n. 33, Gand. (2723)

A LOUER: MAISON DE COMMERCE bien située prix du loyer 2.000 fr. — S'adresser chez C.-J. Sturm, boul. du Château, 52, Gand. — 2585. (2267/3)

A LOUER, au centre de la ville, belle MAISON, Rez-de-chaussée: salon suite, cour; sous-sol, cuisine, salle à manger, caves à provisions et à charbon; 1er étage, 2 chambres; 2me étage, 2 chambres; grenier. Gaz et eau jusqu'au 2me étage. S'adresser chez C. J. Sturm, boul. du Château, 52, Gand. 2569. (2267/2)

MAISON à louer pour 750 fr. — Rez-de-chaussée: salon suite; sous-sol: cuisine, salle à manger et relaverie; jardinet; 1er étage: 2 belles chambres et chambre de toilette; 2e étage: 2 chambres mansardes et chambrette. Porte de sortie derrière. — S'adresser chez C.-J. Sturm, boulevard du Château, 52, Gand. (2267/1)

VÉLOS MAISON **VÉLOS**

VERMEERSCH

GAND -:- 148, chaussée de Bruges, 148 -:- GAND

Grand choix de vélos de dames et hommes

ARTICLE RÉCLAME ET OCCASION

Machines de luxe et de course

Lampes et feu à carbure à prix très bas

Machines à coudre et accessoires

TOUS ACCESSOIRES DE VELOS POUR COUREURS ET TOURISTES (685)

Réparations garanties

PLACEMENT DE GAZ

VÉLOS PRIX SPÉCIAUX POUR REVENDEURS **VÉLOS**

Avis aux Propriétaires

Pour l'achèvement de vos maisons la firme MAJOLICA

Mont-St-Amand, rue de Destelberge. 43

possède toujours un important choix de faïences de revêtement et de carreaux céramiques. (2535)

BRASSERIE L'UNION

7, chaussée d'Anvers

Mont St-Amand — Gand

TARIFS

Bière en tonneaux		Bières en bouteilles	
Menage	25 fr. la tonne	Simple	fr. 0.15 la bout.
Double	32 » »	Audenarde	0.15 la 1/2 b.
Blonde	35 » »	Blonde	fr. 0.22 la bout.

Eau minérale

Roc-Brunnen		Roc-Champagne		Roc-Limonade	
Le litre	0.17	Le litre	0.50	Le litre	0.35
1/2	0.12	1/2	0.30	1/2	0.24
1/4	0.08	1/4	0.20	1/4	0.14

(2569)



J. HEYNSSENS

INGÉNIEUR

-:- 44, rue Bénard, Gand -:-

Matériel et Approvisionnements pour Buanderies

Savons, poudres de savon, sel de soude, carbonate de soude, amidon, borax, bleu, potasse caustique, soude caustique, etc.

MONOPOLE pour les deux FLANDRES du Savon STELLA

(genre Sunlight) --- qualité absolument supérieure --- peut être employé comme savon de toilette.

Dépositaires demandés pour villes et localités importantes des deux Flandres. (2301)

TIMBRAGE — TYPOGRAPHIE — IMAGERIE

CHROMOS — Fournitures classiques. — Reliures artistiques et ordinaires. — Articles de Librairie.

PHOTOTYPIE

SOCIÉTÉ ANONYME

Etablissements ST-GREGOIRE

165-167, RUE DES ENTREPRENEURS

MONT-ST-AMAND-GAND

PÉRIODIQUES - ILLUSTRATIONS - ÉDITIONS - LABEURS

LIVRES DE PRIX

HÉLIOGRAVURE — Impressions Artistiques et Commerciales en tous genres. — Exécution soignée. — ESTAMPAGE

LITHOGRAPHIE

SAVON EN POUDRE

-:- LAVANOL -:-

Depuis la guerre on a vu introduire un grand nombre d'imitations de savons en poudre nuisibles au linge. Les bonnes ménagères ont constaté que ces poudres n'ont pas la qualité de faire une lessive sans ajouter de savon. **LAVANOL** si bien réputé en France et en Belgique remplace le meilleur savon brun et de Marseille. **LAVANOL** n'exige l'ajoute d'aucun autre savon pour obtenir une lessive très grasse. Les personnes soucieuses de leur lavage emploient **LAVANOL** sans vouloir essayer un autre produit au risque d'abîmer leur linge. — EN PAQUETS ET EN VRAC. (2441)

Dépositaire Th. VROMBAUT, 80, rue de l'Avenir, Mont St-Amand

BOUGIES

EN VRAC ET EN PAQUETS

36, rue des Foulons, Gand (839)

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA !

Que malgré la hausse considérable des matières premières tous les articles de

TAPISSERIES ET LES MOBILIERS COMPLETS

dans les magasins de

Jean De Moerloose

30, Place d'Armes, à Gand

se vendent encore toujours aux prix les plus modérés.

Grand choix de mobiliers de bon gout à bon marché pour

VILLAS, CAMPAGNES, MAISONS DE MAITRE

Salle à manger en chêne ciré 130, 140, 195 fr. et plus.

Chambre à coucher en chêne ciré 195, 225, 285 fr. et plus.

Salle à manger en noyer ciré 210, 225, 275 fr. et plus.

PAPIERS PEINTS -- TAPIS -- LINOLEUMS

Projets d'ensemble et d'intérieur étudiés sans frais

Seul dépositaire de la PARQUETINE (1736)

Maison fondée en 1876

CHARLES DE POTTER

7, Place des Chartreux, 7, Gand

Cafés crûs — Malt et Cafés torréfiés. Allumettes. — Confitures. — Epiceries fines. Fécule. — Fruits secs. — Macaroni. Vermicelle. — Millet. — Sagoline. — Sel de cuisine. - Savons en poudre : Blanco Elisabeth, Helder Bleeker et Echten Bleeker.

Torréfaction de cafés à façon (2263)

CENTRALE ALIMENTAIRE

48, rue Bénard, 48, Gand

GROS — DEMI-GROS

Viandes en boites plombées

Pâtés de foie — Sardines — Conserves — Cacao

Boites métalliques à provision — Allumettes

Savon « Eclair — Savon de toilette et autres (2272)

Moteur gaz pauvre

te koopen, reeds gebruikt, doch in zeer goeden staat, 4 à 5 PK, wegens vervanging door sterkere machien. In werking te zien alle Woensdagen namiddag, 425, Handelgemschen Steenweg, Ledeberg. (2753)

SAVONS DE TOILETTE

SAVONS DE MENAGE

SAVONS DE MARSEILLE

SAVONS EN POUDRE HOLLANDAIS

PRODUITS ALIMENTAIRES

Arrivages réguliers

Union Savonnière

GAND, 28, boulevard Léopold, 28, GAND

Bureau de 10 à 12 et de 2 à 4 h.

Prix spéciaux pour comités de ravitaillement (2553)

CHARBONS

LA MAISON

Albert BRACKE-CAMPENS

quai du Compromis, 23-25-26

GAND

(porte de Courtrai, à cinq minutes de la Gare Gand St-Pierre)

informe son honorable clientèle qu'elle a en déchargement :

Un bateau de BRIQUETTES de toute 1re qualité.
Un bateau de FINES 1/2 grasses de toute 1re qualité.
Un bateau de GROSSES BRAISSETTES lavées.
Un bateau de véritable CHARBON de Mons, et
Un bateau de GAILLETTERIES.

Toujours en magasin :

COKE, BOULETS, ANTRACITES de toute première qualité pour Poële Godin, Jarsma, Poële Cadé, etc., et pour Moteurs à gaz pauvre.

Poids garanti. -- Exécution prompte et soignée

Camionnage à la campagne (2508)

A VENDRE

10,000 KILOS TERRE GRISE LAVÉE

PRIX AVANTAGEUX

La Persévérance, Bd de l'Abattoir, 16, Gand (2768)

Gand, imp. L. WILLEMS, rue aux Tripes, 3.

Importation — **AVIS.** Par suite de la hausse persistante des matières premières, le prix de la ZYMA FLOUR est momentanément porté à 1.50 fr. — Exportation

CAFÉS

crûs et torréfiés

Java, Chéribon, St-Dominique, Santos et Robusta

Grand choix d'articles pour prisonniers

Conserves diverses de Soleil, Marie Thumas, Amieux, Agniez, Biscuits militaires et autres.

LIQUEURS FINES

Bougies, Eponges, Peaux de chamois

Savons de toilette

GRANDE DROGUERIE EPICERIE CENTRALE

JOS. COLLIN

GAND - - - 30, RUE DIGUE DE BRABANT, 30 - - - GAND

:-: ZYMA FLOUR remplace les œufs frais :-:

spécialement pour enfants, convalescents et vieillards — 1.50 fr. la boite

DROGUERIE, produits chimiques, bi-carbonate de soude, chlorure de chaux, formaline, phénoline, sulfate de fer, etc.

Dépôts de la Zyma Flour

M. D'HAESE, Grammont ;
M. DE WETTER, rue de Lessines, 5, id.
M. CAMBIER DE MEESTER, rue des Jardins, 4, Renaix ;
M. A. VANDENBERGHE, marché aux Œufs, 5 Bruges ;
M. DUPONT, id. ; M. BRAET, id. ;
MM. VERCRUYSSE, DELBEKE, Desselghem ;
Mme ROMMEL, Eecloo ;
M. VAN DEN EYNDE, Courtrai ;
M. VAN NIEUWENHUISE, Wetteren ;
De kinderen TARAGOLA, id. (2056)